



REGION DE SEDHIOU

DEPARTEMENT DE SEDHIOU

ARRONDISSEMENT DE DIENDE

COMMUNE DE KOUSSY



PLAN DE DEVELOPPEMENT COMMUNAL

2019-2023

Avec le concours financier du PAPSEN

Cabinet : ICA – Villa N° 273 SIPRES IV ZAC MBAO – DAKAR Tel : (221) 77 654 48 82 – (221) 70 822 87 67

2018

TABLES DES MATIERES

Sigles et Abréviations	4
Tableaux, figures et cartes	5
Liste des tableaux	5
Liste des figures	5
Liste des cartes	Error! Bookmark not defined.
INTRODUCTION	6
CONTEXTE ET JUSTIFICATION	6
OBJECTIFS DU PDC	6
METHODOLOGIE	7
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	6
1.1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE	8
1.2. HISTORIQUE	8
1.3. MILIEU PHYSIQUE	9
1.4. DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES	13
1.5. ZONAGE	16
II. BILAN DIAGNOSTIC	19
2.1. PROFIL ÉCONOMIQUE	19
2.1.1. Agriculture	19
2.1.2. Elevage	22
2.1.3. Pêche et aquaculture	23
2.1.4. Commerce	24
2.1.5. Artisanat et PME-PMI	25
2.1.6. Energie	25
2.1.7. Transport	26
2.1.8. Système Financier Décentralisé (SFD)	26
2.1.9. Télécommunications	27
2.2. PROFIL SOCIAL	27
2.2.1. Education et formation	27
2.2.2. Santé, nutrition & action sociale	30
2.2.3. Hydraulique	32
2.2.4. Assainissement et cadre de vie	32
2.2.5. Jeunesse, Sports & Culture	33
2.3. PROFIL DE GOUVERNANCE	34
2.3.1. Conseil municipal	34
2.3.2. Administration territoriale	37

2.3.3.	Services Techniques Décentralisés (Régionaux, Départementaux et CADL)	37
2.3.4.	Partenaires Techniques et Financiers.....	38
2.3.5.	Organisations Communautaires de Bases.....	38
III.	PLANIFICATION.....	40
3.1.	PLANIFICATION STRATEGIQUE.....	40
3.1.1.	Problématique de développement	40
3.1.2.	Enjeux de développement	40
3.1.3.	Vision de développement	40
3.2.	PLANIFICATION OPERATIONNELLE	44
3.2.1.	Axe 1 : Amélioration et modernisation des chaînes de valeur agrosylvopastorales	44
3.2.2.	Axe 2 : Renforcement de la qualité de la population active et promotion du bien-être....	47
3.2.3.	Axe 3 : Renforcement de capacité des acteurs locaux.....	49
IV.	OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI	50
	ANNEXES.....	56
	ANNEXE1 : PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)	56
	ANNEXE 2 : FICHES DE PROJETS	Error! Bookmark not defined.

Sigles et Abréviations

AGR	Activités Génératrices de Revenus
ANCAR	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural
ANSD	Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
APE	Association des Parents d'Elèves
ARD	Agence Régionale de Développement
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASC	Association Sportive et Culturelle
ASC	Agent de Santé Communautaire
ASUFOR	Association des Usagers du Forage
BSF	Bourse de Sécurité Familiale
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CAV	Cellule d'Appui et de Veille
CGCL	Code Général des Collectivités Locales
CGE	Comité de Gestion Ecole
CLCOP	Cadre Local de Concertation des Organisations Paysannes
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPE	Commission de Planification Elargie
CPN	Consultation Périnatale
CTP	Case des Tout Petits
EFA	Ecole Franco – Arabe
GIE	Groupements d'intérêts économiques
GPF	Groupement de Promotion Féminine
ICP	Infirmier Chef de Poste
ICA	Informatique et Compétences Associées
IEC	Information, Education et Communication
IEF	Inspection de l'Enseignement et de la Formation
IST	Infections Sexuellement Transmissibles
OCB	Organisation Communautaire de Base
ODD	Objectifs de Développement Durable
OMS	Organisation Mondiale pour la Santé
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OP	Organisation Paysanne
PAPSEN	Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole
PDC	Plan de Développement Communal
PDD	Plan de Développement Départemental
PNDL	Plan Nationale de Développement Local
PRODAC	Programme de Développement Agricole et Communautaire
PSE	Plan Sénégal Emergent
PUDC	Programme d'Urgence de Développement Communautaire
RC	Relais Communautaire
SDADL	Service Départemental d'Appui au Développement Local
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SDE	Société Des Eaux
SENELEC	Société Nationale de l'Électricité
SRCL	Situation de Référence des Collectivités Locales
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

Tableaux, figures et cartes

Liste des tableaux

Tableau 1 : Répartition des tendances pluviométriques (2008-2017)	10
Tableau 2 : Répartition de la zone de Koussy selon les caractères socio démographique	16
Tableau 3 : Répartition de la zone de Bary selon les caractéristiques socio démographiques	16
Tableau 4 : Répartition de la zone de Soucoutoto selon les caractéristiques socio démographiques.....	17
Tableau 5 : Répartition de la zone de Keur Habib selon les caractéristiques socio démographiques	17
Tableau 6 : Répartition du cheptel de la commune selon le type.	22
Tableau 7 : Répartition des effectifs dans le préscolaire	28
Tableau 8 : Répartition des effectifs dans l'élémentaire	28
Tableau 9 : Répartition des effectifs dans l'enseignement moyen	29
Tableau 10 : Répartition des conseillers selon la localité.....	35
Tableau 11 : Répartition des partenaires techniques selon leur domaine d'intervention	38
Tableau 12 : Synthèse du PIL suivant les axes et programmes.....	51
Tableau 13 : Répartition du PIL suivant les années	52

Liste des figures

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie en 2017	10
Figure 2 : Evolution de la pluviométrie (2008-2017).....	11
Figure 4 : Répartition de la population selon le sexe	13
Figure 5 : Répartition de la population selon la religion pratiquée	14
Figure 6 : Répartition du bétail selon le type	22
Figure 7 : Répartition des conseillers selon le niveau d'instruction.....	36
Figure 8 : Composition du Conseil communal selon le niveau d'instruction	36
Figure 9 : Répartition du PIL suivant les axes	52
Figure 10 : Répartition du PIL suivant les programme	52
Figure 11 : Répartition du PIL suivant les années.....	52

INTRODUCTION

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le processus de décentralisation, enclenché au Sénégal depuis 1872, a conduit fondamentalement à deux réformes majeures réalisées respectivement en 1972 et en 1996. Celle de 1972 pose « l'acte précurseur des libertés locales plus affirmées, avec la création des communautés rurales, la promotion de la déconcentration et la régionalisation de la planification ». Celle de 1996, consacre la régionalisation, « dans le souci d'accroître la proximité de l'Etat et la responsabilité des collectivités locales ».

Malgré les acquis enregistrés, les faiblesses et contraintes notées ont incité l'Etat à envisager la refondation majeure de l'action territoriale. L'objectif général, visé par cette réforme, baptisée « **l'Acte III de la décentralisation** », est d'« organiser le Sénégal en territoires viables, compétitifs et porteurs de développement durable ».

Cette nouvelle réforme introduit deux innovations majeures : la suppression de la région en tant que collectivité locale et l'érection du département, qui devient une collectivité territoriale ; la deuxième innovation procède de la communalisation intégrale par l'érection des communautés rurales et des communes d'arrondissement en communes de plein exercice.

Elle intervient avec l'avènement du Plan Sénégal Emergent (PSE), en tant qu'instrument et cadre de référence de la politique de développement du Sénégal d'ici 2035 et implique l'articulation et la cohérence des documents de planification aux niveaux départemental et communal avec le niveau central.

C'est dans ce contexte que la commune de Koussy, ainsi que vingt (20) autres communes rurales de la région de Sédhiou, ont sollicité et obtenu l'appui du Programme d'Appui au Programme National d'Investissement Agricole (PAPSEN) pour l'élaboration de leur document de planification de référence suite à une requête de l'ARD de Sédhiou. A cet effet, le cabinet ICA a été sélectionné suite à un appel d'offres, pour accompagner la commune de Koussy dans le processus d'élaboration de son PDC.

OBJECTIFS DU PDC

L'objectif général du PDC est de doter la commune pour la période 2019-2023 (5 ans) d'un document cadre de référence des stratégies et actions pour un développement harmonieux et durable en cohérence avec le plan départemental (PDD) de Sédhiou, les documents de référence au niveau national (PSE) et international (ODD).

Pour les objectifs spécifiques, ils consistent à :

- Etablir la situation de référence ;
- Elaborer le bilan diagnostique ;
- Procéder à la planification stratégique ;
- Procéder à la planification opérationnelle ; et
- Définir le dispositif d'exécution, suivi et évaluation.

METHODOLOGIE

L'élaboration du PDC obéit à un processus participatif, inclusif et itératif sur les aspects relatifs à l'économie, au social mais également à la gouvernance. Elle s'est déroulée en cinq grandes phases résumée dans le tableau ci-dessous :

ETAPES	OBJECTIFS
PHASE PRÉPARATOIRE	
Rencontre préalable	Echanger à des fins de mise à niveau et validation de la compréhension des TDR
Diagnostic externe/ cadrage	Collecter des données socioéconomiques sur chaque collectivité territoriale, pour en dresser une situation globale de la collectivité ; Etablir un premier zonage
Ateliers de lancement départemental et communal	Restituer le cadrage ; Partager largement et valider la méthodologie d'investigation de terrain ainsi que le zonage
Formation des enquêteurs	Former les animateurs relais à la mise en œuvre d'un diagnostic participatif Doter le Conseil municipal de compétences en matière de planification locale
PHASE DIAGNOSTIC	
Ateliers de diagnostic participatif	Analyse approfondie des secteurs économiques et sociaux
Diagnostic Institutionnel	Analyser par les intéressés les potentialités et les difficultés du conseil municipal et des organisations représentatives des populations
Analyse et traitement des données recueillies	Analyser, traiter et présenter sous forme documentaire les résultats du diagnostic participatif
Restitution du Diagnostic participatif	Restituer le résultat des travaux et recevoir la validation sociale des populations.
PHASE ORIENTATION STRATÉGIQUE	
Formulation des orientations de développement de la collectivité territoriale	Décliner une vision des acteurs de la commune ; Définir des objectifs stratégiques de développement à partir de cette vision
PHASE PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE	
Elaboration du plan d'actions et programmation	Elaborer le Plan d'Investissement local (PIL) et le plan annuel d'investissement (PAI) pour chaque commune
Elaboration du plan de renforcement des capacités	Identifier les besoins en renforcement de capacités des acteurs de la commune, Proposer un plan de formation
Elaboration du plan de communication	Identifier les besoins en communication des acteurs de la commune, Elaborer un plan de communication
PHASE D'HABILITATION	
Restitution du PDC provisoire	Restituer le document de planification pour une validation technique et sociale des populations.
Adoption et approbation du plan de développement communal	Favoriser une appropriation du PDC par l'ensemble des parties prenantes
Mise en place d'un comité de mise en œuvre du PDC	Créer les conditions de sécurisation de la mise en œuvre du PDC

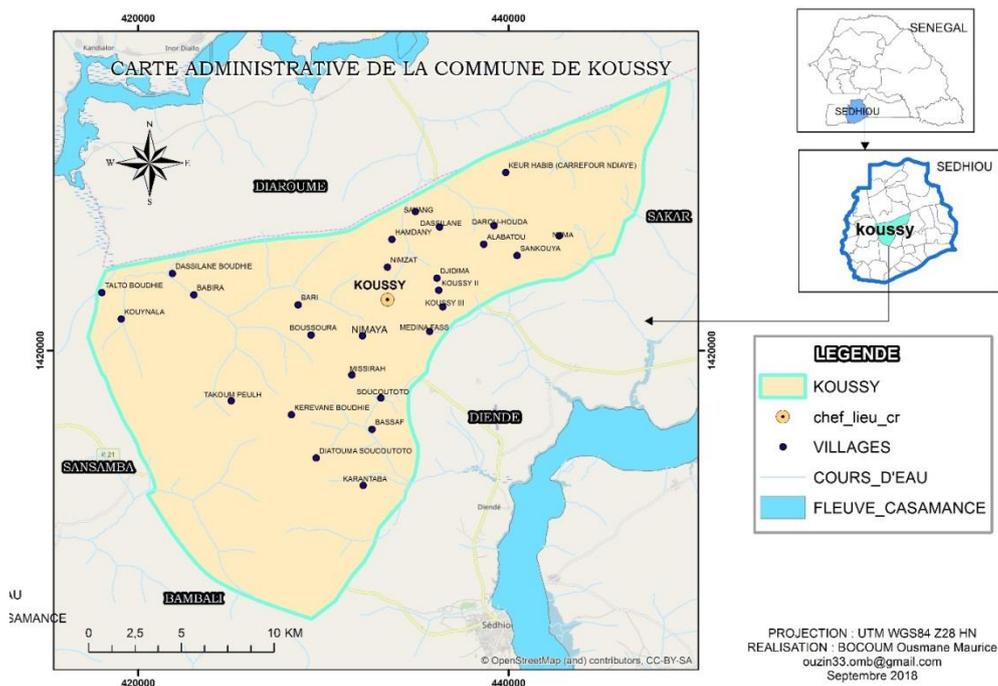
I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1. SITUATION ADMINISTRATIVE ET GÉOGRAPHIQUE

La commune de Koussy est située au sud du pays, dans l'arrondissement de Diendé du département de Sedhiou. Elle a été d'abord érigée en Communauté Rurale en 2008 à partir du découpage de la communauté rurale de Diendé par le Décret N° 2008-749 du 10 juillet 2008 puis est devenue commune de plein exercice à l'avènement de « l'Acte 3 » de la décentralisation qui consacre la communalisation intégrale. Elle compte officiellement vingt-huit (28) villages et est limitée :

- A l'Est par la Commune de Sanasamba ;
- A l'Ouest par la commune de Sakar.
- Au Nord par la commune de Diaroumé ; et
- Au Sud par la commune de Diendé ;

Carte 1: Carte administrative de la commune de Koussy



1.2. HISTORIQUE

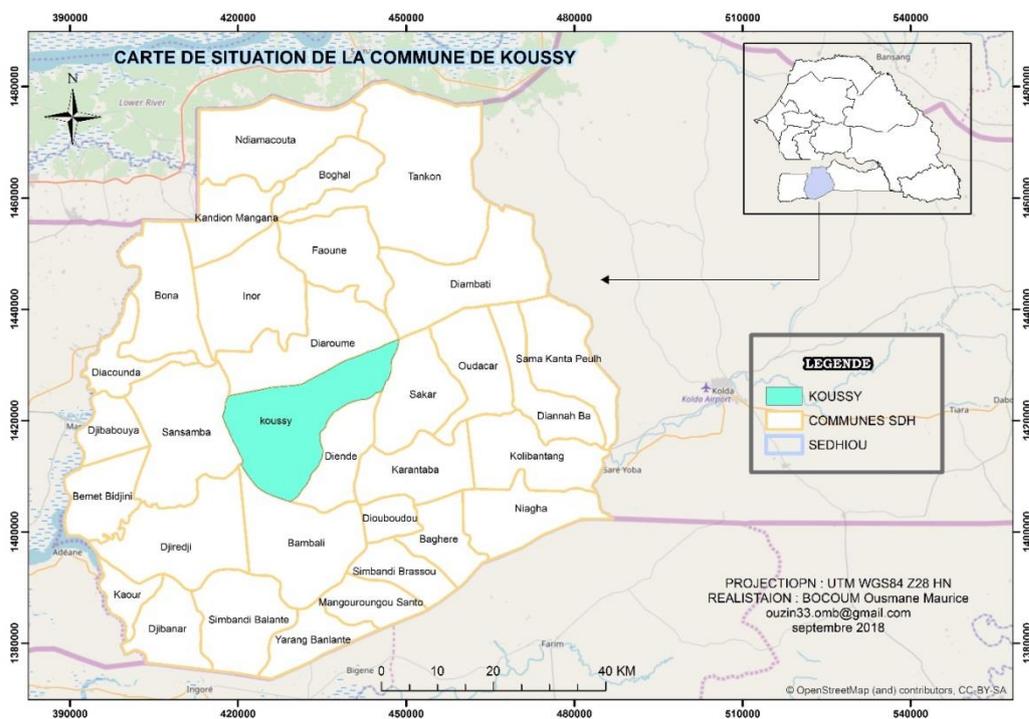
Le village de Koussy fut fondé par un cultivateur appelé Victor DIEME, qui s'y était implanté avec sa famille. Il était originaire de Sindone, village de l'arrondissement de Niaguis dans le département de Ziguinchor et était de l'ethnie Bainouck.

Ce fondateur a accueilli après des populations venant d'horizons divers. Ce qui explique la diversité ethnique et culturelle constatée au niveau de la communauté.

Le nom du village vient de la proposition d'un ingénieur agronome français qui était responsable de la société d'accompagnement des producteurs agricoles.

Le fondateur fut le premier chef de village avant d'être remplacé par Alpha Diallo pour cause d'indisponibilité. Depuis lors, plusieurs chefs de villages se sont succédés : Samoussa BOIRO, Bouté DRAME, Yaya DRAME, François COLY, Nembaly SAVANE, Mandy SOUANE. Ce nombre important de dirigeants de familles différentes atteste de la démocratie qui a été longtemps adoptée par cette communauté.

Carte 2: Présentation générale de la commune de Koussy



1.3. MILIEU PHYSIQUE

1.3.1 CLIMAT ET PLUVIOMETRIE

Le climat est de type Soudano-Guinéen (chaud et sec) et est caractérisé par l'alternance de deux saisons :

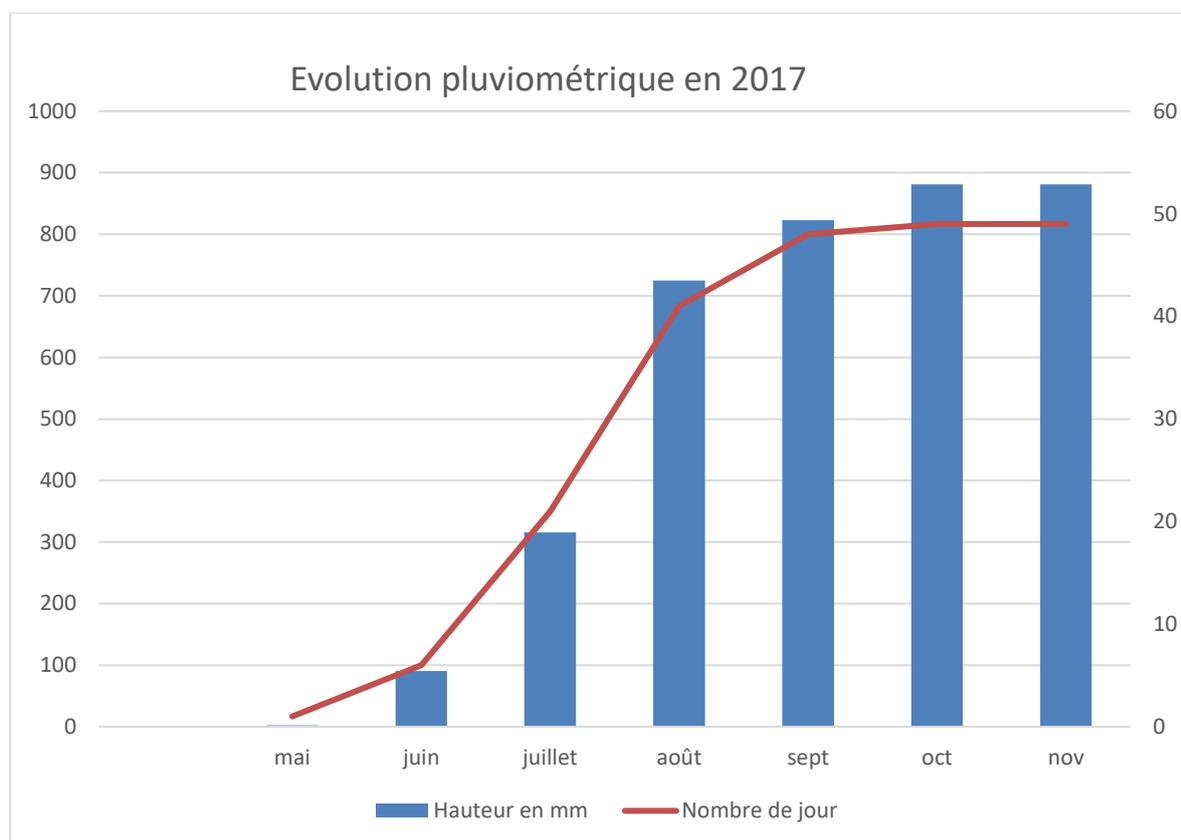
- Une saison pluvieuse de 5 mois (Juin à Octobre) ; et
- Une saison sèche de 7 mois (Novembre à Mai).

Les températures sont relativement élevées allant de 24° à 33° en saison des pluies et de 32° à 40° en saison sèche.

La pluviométrie de la commune se situe dans les isohyètes 1.050 mm de la station de Diendé. Le cumul de l'année dernière est de 881,3 pour 49 jours et les pluies ont débuté au mois de Mai et ont été enregistrées jusqu'en Novembre.

L'évolution de la pluviométrie de l'année 2017 est renseignée sur le graphique suivant qui résume les trois (03) décades cumulés.

Figure 1 : Evolution de la pluviométrie en 2017



Source : DRDR Sédhiou - campagne pluviométrique de 2017

Lors de ces dix dernières années (2008 – 2017), la moyenne pluviométrique est estimée à 962,2 mm pour 57 jours et a évolué en dents de scie avec une réduction des précipitations. En dehors des cumuls exceptionnels de la cinquième année (2012), les pics ont considérablement diminué en hauteur et en nombre de jours. Les pics de l'année 2016 (53 jours et 1165 mm) sont inférieurs à celles de 2010 (68 jours et 1170,8 mm). Par ailleurs, l'année 2012 a enregistré les plus grands pics avec 1360,1 mm pour 75 jours suivie par l'année 2013 avec la plus basse pluviométrie de la décennie avec 491,9 pour seulement 29 jours.

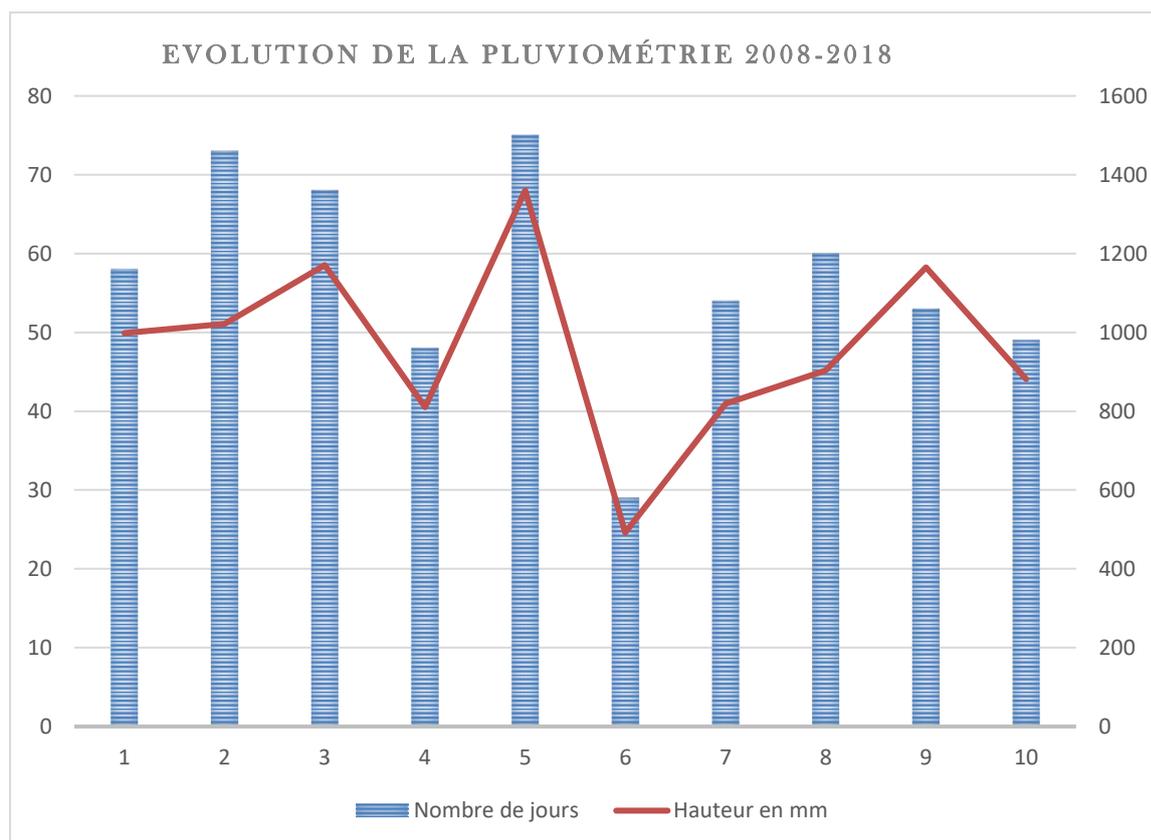
Tableau 1 : Répartition des tendances pluviométriques (2008-2017)

Année	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	Moyenne
-------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	------	---------

Nombre de jours	58	73	68	48	75	29	54	60	53	49	57
Hauteur en mm	998,5	1021,8	1170,8	809,9	1360,1	491,9	819,2	903,7	1165	881,3	962,2

Source : DRDR Sédhiou - bilan 2017

Figure 2 : Evolution de la pluviométrie (2008-2017)



1.3.2 RELIEF ET SOLS

Le relief de la commune se caractérise par une succession de plateaux et de vallées. Les sols sont de deux principaux types :

- Les plateaux constitués de sols ferrugineux tropicaux lessivés ferralitiques et adaptés aux cultures pluviales (céréales, arachide, ...) ;
- Les dépressions et bas-fonds constitués de sols hydro morphes aptes à la riziculture, à l'arboriculture et au maraîchage.

Aujourd'hui la remontée de la langue salée et l'acidité des terres au niveau des zones de dépression constituent l'une des principales menaces environnementales. La dégradation des

terres contribue à la réduction de la diversité biologique et du couvert végétal. Elle contribue également à réduire le potentiel exploitable dans les domaines agricole et rizicole.

1.3.3 RESSOURCES EN EAU

La nappe maestrichtienne y est accessible à moins de 160 m alors que la nappe phréatique se situe à environ 20 m. Sur le plan hydrographique, les principales ressources de la commune sont constituées par :

- Les grandes mares de Bassaf ;
- Les mares temporaires qui généralement, tarissent en saison sèche.

La présence de ces points d'eau représente un atout pour le développement de la riziculture, de l'horticulture et de l'élevage. Cependant, la remontée de la langue salée constitue une menace pour l'équilibre écologique et les activités agricoles.

1.3.4 RESSOURCES VÉGÉTALES ET FAUNIQUES

La commune est dotées d'importantes zones de végétation diverses et variées. On dénombre deux forêts classées qui permettent la préservation des ressources fauniques et végétales. La végétation de type soudano - guinéen est caractérisée par des peuplements assez homogènes avec plusieurs strates :

- Une strate arborée avec des arbres atteignant 20 à 25 m, composée de *Khaya senegalensis* (caïlcédrat), *Daniellia oliveri* (santan), *Parkia pinnata* (dimb), *Eleais guineensis* (palmier à huile), *Borassus flabellifer* (rônier), *Bombax costatum* (kapotier) ;
- Une strate arbustive composée de *Pterocarpus erinaceus* (venn), *Detarium senegalensis* (ditakh), *Parkia biglobosa* (nééré), *Azadiratita indica* (neem,) Anacardier occidental (darcassou), combrétacées et de lianes ;

Quant au couvert herbacé, il est en régression continue, le "Diambatox" (*hyptis spigigera*), connaît une progression rapide et constitue une véritable menace pour l'élevage.

Les deux principales forêts classées (à Bary et à Takoun) que compte la commune ont des superficies respectives d'environ 17 000 ha et 7 000ha ; elles viennent contribuer à la préservation du potentiel forestier et faunique. Cependant, elles sont fortement menacées.

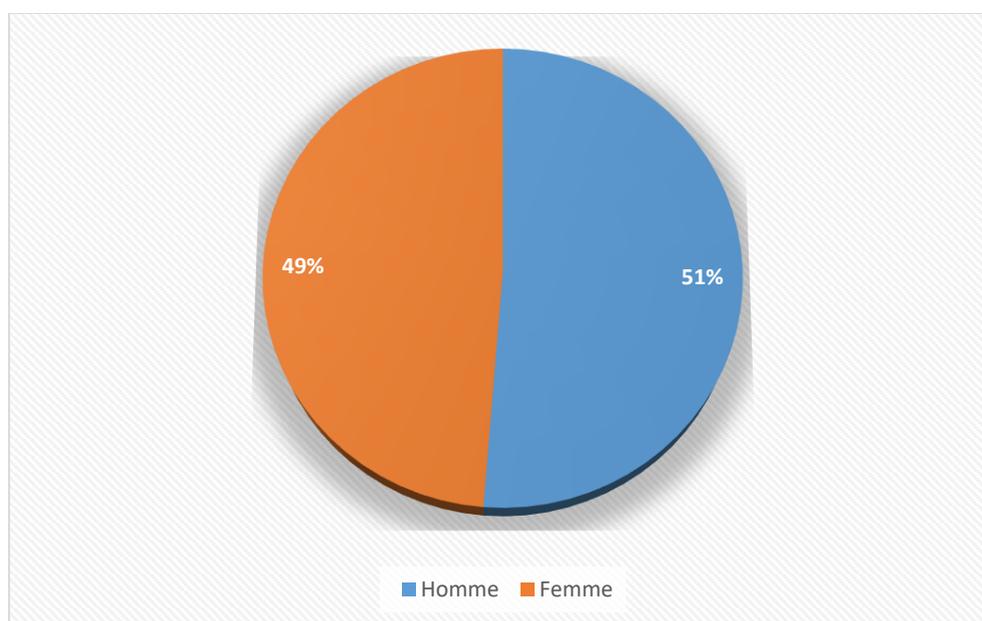
Les ressources forestières et fauniques subissent les effets néfastes des actions anthropiques (feux de brousse, exploitation abusive, défrichements anarchiques, ...) et les contraintes naturelles comme l'érosion, la salinisation et la sécheresse.

1.4. DONNÉES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES

1.4.1 TAILLE ET STRUCTURE DE LA POPULATION

Selon les résultats de projection, issus du dernier Recensement Général de la Population de l'Habitat de l'Agriculture et de l'Élevage (RGPHAE) de l'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie (ANSD), la population de Koussy est estimée en 2018 à 9 894 habitants dont 4823 femmes répartis dans 774 concessions et 889 ménages. Ces résultats montrent que l'effectif des hommes est plus élevé que celui des femmes, contrairement, au niveau régional et national. En revanche, la taille des ménages reste élevée, plus de 11 personnes en moyenne par ménage et une forte proportion de jeunes.

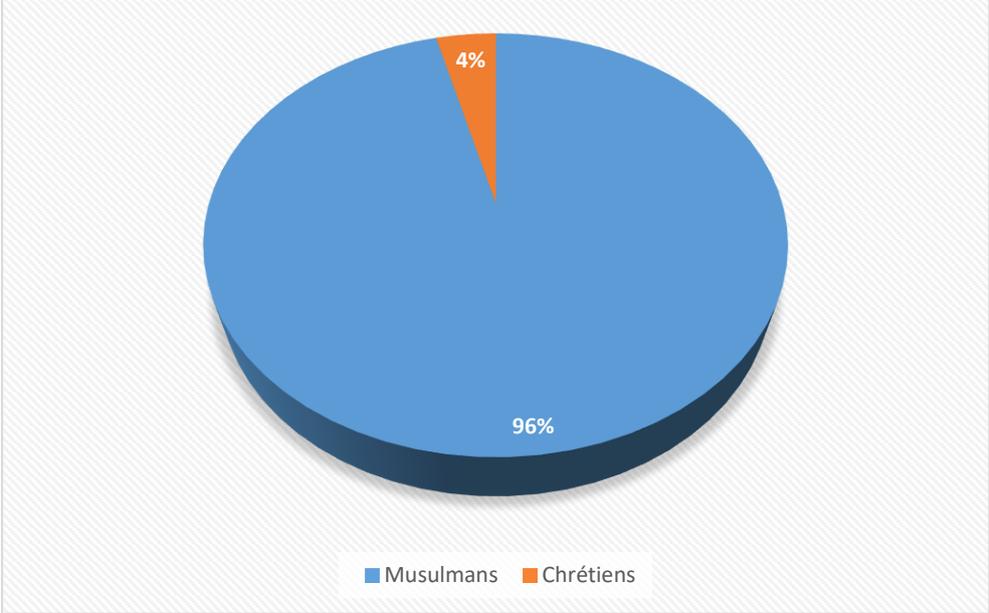
Figure 3 : Répartition de la population selon le sexe



Par sa diversité ethnique, on trouve dans la commune de Koussy les peuls comme étant l'ethnie majoritaire, suivis des mandingues, des mankagnes, manjacks, balantes, sérères, diolas, wolofs, bainoucks et autres ethnies minoritaires. Mais malgré que l'ethnie peul soit dominante, la langue mandingue est la plus parlée par la communauté.

Sur le plan de la croyance religieuse, l'islam est majoritaire avec près de 94% suivie de la chrétienté (4%) et autres croyances (2%).

Figure 4 : Répartition de la population selon la religion pratiquée



1.4.2 HABITAT ET MOUVEMENTS DE LA POPULATION

Les habitations sont pour la plupart faites en banco dont certaines en crépi de ciment avec des toits à majorité, en zinc. Au niveau des villages-centre, on retrouve quelques maisons en dur. La commune de Koussy a une superficie de 450km² sur une population de 10 360 habitants estimée soit une densité de 23 hts/km².

L'implantation des villages a obéi à certains critères physiques à savoir l'influence des vallées et la présence du domaine agricole de SEFA. La fertilité des terres a été le facteur déterminant de la migration importante de la population en si peu de temps. Le peuplement avait été étroitement lié à l'histoire des vagues successives d'occupation.

Durant la colonisation, l'installation d'un grand domaine agricole avait entraîné des mouvements massifs de populations venant des autres pays de l'Afrique Occidentale Française et organisées par des sociétés comme la Compagnie des Oléagineux Tropicaux et la Société Coloniale d'Exploitation Agricole. Aujourd'hui c'est plutôt l'inverse avec la migration liée à la baisse de la productivité des activités agricoles d'où un exode rural vers les centres urbains du pays ou l'émigration internationale.

L'émigration, sous toutes ses formes (clandestine ou officielle), est devenue à l'orée de la mondialisation, un phénomène universel très souvent constaté dans les pays du tiers monde. L'Afrique est le continent le plus touché : on assiste aujourd'hui à une véritable ruée des jeunes de toutes les nationalités vers l'Europe. La commune de Koussy n'échappe pas à ce fléau.

Les conséquences sont énormes :

- De nombreuses pertes en vies humaines dans le désert et en mer
- Le dépeuplement de certaines localités de l'Afrique entraînant un déséquilibre démographique
- La diminution de la main d'œuvre à laquelle s'ajoute la fuite des cerveaux vers les universités européennes ou américaines

Toutefois, dans une moindre mesure, l'apport de l'émigration constitue un levier économique pour la commune de Koussy : de nombreux micro-projets agricoles sont créés et gérés par des immigrés à partir de l'extérieur. Le pouvoir d'achat de certaines familles d'émigrés a augmenté. Des investissements énormes d'émigrés changent la physionomie des villages de la commune comme Koussy I, Hamdanu et Soucoutoto.

Au plan social, des associations d'immigrants basées en France sont créées. On peut citer l'association des ressortissants des villages de Soucoutot, Bassaf, Nimzat et Keur Habib avec un effectif total de plus de 500 membres.

Cette association créée depuis les années 70, intervient dans le domaine de la santé ; elle octroie chaque année des médicaments et des équipements sanitaires à la case de santé de Bloc village avec la prise en charge salariale de la matrone et de l'agent sanitaire.

1.5. ZONAGE

Compte tenu des caractéristiques biophysiques, la commune de Koussy a été divisée en quatre (04) zones regroupant en leur sein des espaces homogènes.

Zone de Koussy

Tableau 2 : Caractéristiques sociodémographique de la zone de Koussy

LOCALITES	CONCESSION	MENAGES	HOMMES	FEMMES	POPULATION
DJIDIMA	32	33	158	149	307
HAMDANY	29	37	163	161	324
KOUSSY I	186	199	862	770	1 633
KOUSSY II	22	24	84	94	178
NIMZAT	74	82	443	434	877
MEDINA FASS	18	18	74	55	128
KOUSSY 3	64	65	345	346	692

Source : ANSD RGPHAE 2013

Elle regroupe sept (07) villages : Koussy 1, Nimzath, Koussy 2, Djidima, Hamdany, Koussy 3 et Madina Fass constitués d'habitations groupées.

Au niveau infrastructurel, elle abrite une Case des tout-petits à Nimzath et une classe préscolaire à Koussy 1, compte (03) écoles publiques situées dans trois villages différents et (01) CEM mais elle est dépourvue de lycée et de centre d'apprentissage de langues. Par contre on y trouve (07) daaras traditionnels et la plupart des enseignements se font dans les cours des maisons.

La zone dispose d'un poste de santé fonctionnel. Il est équipé de (02) bureaux (01) salle d'accouchement, (01) salle de mise en disposition, un logement d'hospitalisation de trois lits et une table de consultation. Selon l'infirmier Chef de Poste, les conditions de travail sont parfois difficiles ; avec des toilettes plus ou moins fonctionnelles et pas d'ambulance.

Zone de Bary

Tableau 3 : Caractéristiques sociodémographiques de la zone de Bary

LOCALITES	CONCESSION	MENAGES	HOMMES	FEMMES	POPULATION
BARBIRA	41	46	185	145	331
BARI	9	22	185	201	386
BOUSSOURA	15	15	86	74	160
DASSILANE BOUDHIE	9	14	74	83	157
KOUYNALA	14	16	48	63	112
NIAMAYA	37	46	237	242	479
TAKOUM PEULH	38	41	151	114	264
TALTO BOUDHIE	11	16	74	60	134

Source : ANSD RGPHAE 2013

Elle est composée de huit (08) villages que sont ; Nimaya, Boussourou, Bary, Tacoun, Darsalam Boudhi, Babira, Kouynala et Talto Boudié.

Sur le plan infrastructures, il existe une seule classe communautaire dans la zone, quatre (04) écoles publiques répartir dans différents villages. On dénombre quatorze (14) daaras traditionnels et deux (02) cases de santé situées à Talto et à Nimaya.

Zone de Soucoutoto

Tableau 4 : Caractéristiques socio démographiques de la zone de Soucoutoto

LOCALITES	CONCESSION	MENAGES	HOMMES	FEMMES	POPULATION
BASSAF	48	75	306	302	608
DIATOUMA SOUCOUTOTO	9	9	56	44	100
KARANTABA	15	15	68	61	129
KEREVANE BOUDHIE	2	2	11	9	20
MISSIRAH	23	23	141	117	258
SOUCOUTOTO	64	65	345	346	692

Source : ANSD RGPHE 2013

Elle compte six (06) villages que sont : Soucoutoto, Karantaba, Bassaf, Diattouma-Soucoutoto, Kérevane et Missira. On dénombre dans la zone deux (02) classes préscolaires communautaires à Soucoutoto et à Bassaf ainsi que trois (03) écoles élémentaires dans les villages de Soucoutoto, Bassaf et Missira. Contrairement à la zone de Koussy, cette zone est dépourvue de Collège d'Enseignement Moyen mais aussi de structure sanitaire.

Zone de Keur Habib

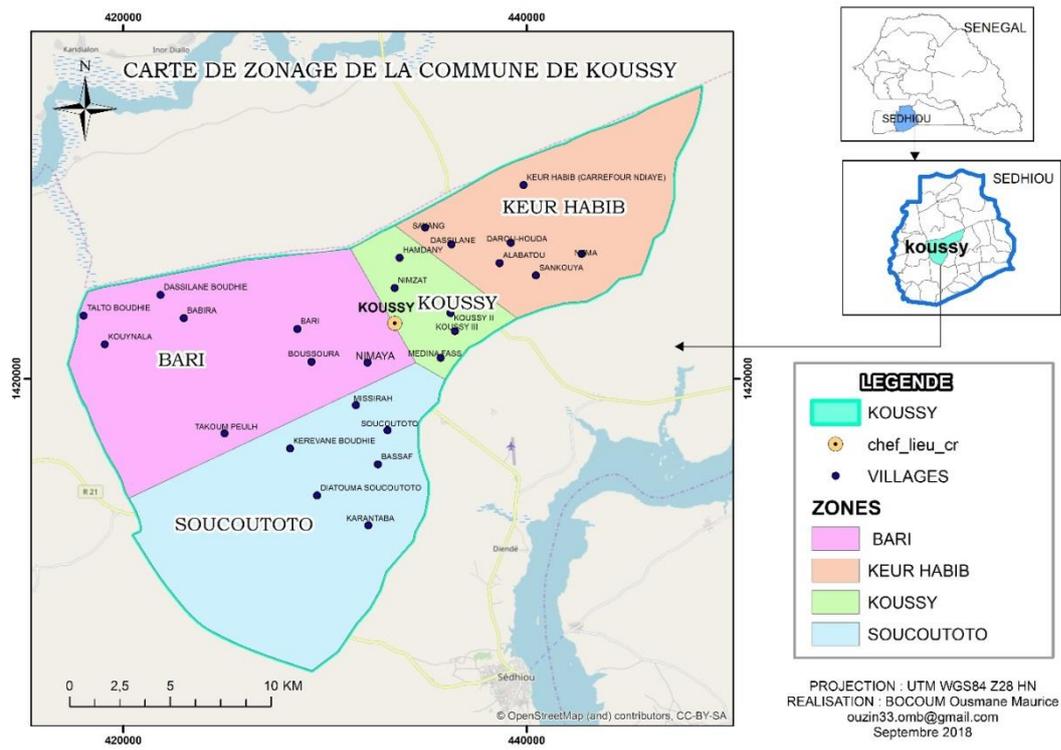
Tableau 5 : Caractéristiques socio démographiques de la zone de Keur

LOCALITES	CONCESSION	MENAGES	HOMMES	FEMMES	POPULATION
ALABATOU	41	46	185	145	331
DASSILANE	9	14	74	83	157
KEUR HABIB (CARREFOUR NDIAYE)	56	60	271	278	548
KOUYNALA	14	16	48	63	112
SANKOUYA	18	18	74	55	128
SAYANG	6	6	27	35	62
NEMA	24	31	105	96	201

Source : ANSD RGPHE 2013

Cette zone plus connue sous le nom de Carrefour Ndiaye ; compte sept (07) villages : Keur Habib, Dassilam, Sayan, Darou-Houda, Alabatou, Sankouya et Néma. Sur le plan des infrastructures, elle dispose de deux (02) écoles élémentaires publiques à Keur Habib et à Sankouya, d'une case de santé dépourvue presque de tout (balance, électricité, tensiomètre, clôture, ...).

Carte 3 :Zonage de la commune



II. BILAN DIAGNOSTIC

2.1. PROFIL ÉCONOMIQUE

SOUS-SECTEURS PRODUCTIFS

2.1.1. Agriculture

L'agriculture étant l'un des piliers phare du Plan Sénégal Emergent (PSE), elle est également considérée ici comme principale source de revenus des populations.

On estime à 6000 ha, la superficie cultivable destinée à l'agriculture et les différentes spéculations destinées à cette activité sont : riz, mil, fonio, arachide, maïs, haricot, fonio et autres.

Les rizières aménagées dans les vallées et les bas-fonds commencent à connaître un net recul du fait de l'avancée de la langue salée mais aussi de l'acidité des sols. Cette culture pratiquée en majorité par les femmes a connu ces dernières années une évolution avec l'introduction de nouvelles variétés de semences de riz dans la zone par certains partenaires au développement.

S'agissant du maraîchage, il est pratiqué sur de très faibles superficies dans les bas-fonds par les femmes des localités. Malgré ce facteur bloquant, il est en passe de prendre de l'importance dans la zone, avec l'implication des hommes dans la culture des variétés comme la tomate, le piment, le gombo, la salade et quelques variétés améliorées d'oignon.

Néanmoins, il est souvent confronté à certaines difficultés liées à un manque de points d'eau, de périmètres aménagés, d'apparition d'insectes ravageurs mais aussi de la divagation des animaux occasionnant souvent des conflits entre maraichers et éleveurs.

Quant à l'arboriculture, constituée principalement de mangue, anacarde, citron, orange, elle représente l'un des sous-secteurs en pleine extension dans la zone. La période de commercialisation de l'anacarde devient d'année en année des moments phares à travers la commune et la Casamance de façon générale. Mais elle est souvent confrontée à des facteurs naturels (infection à de la floraison), des difficultés d'écoulement des productions ou même de conservation etc...

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
CULTURES VIVRIÈRES ET RENTE		
<ul style="list-style-type: none"> • Production relativement bonne • Autoconsommation • Unité de fonio (non fonctionnelle en panne) à Hamdany • Activités Génératrices de Revenus • Système de troc • Aptitudes des terres aux différentes spéculations (arachide, mil, maïs, niébé, sésame...) • Climat favorables aux activités agricoles • Traction animale 	<ul style="list-style-type: none"> • Appauvrissement des sols • Mauvaise qualité des semences • Déficit des pluies (2 dernières années) • Manque de matériels • Faiblesse des rendements • Manque de financement • Divagation des animaux • Absence de Magasin de stockage • Absence de partenaires • Enclavement de la zone de Bary • Absence d'accès aux intrants • Insuffisance de terres cultivables • Prêt des terres privées (Carrefour Ndiaye) • Vol des bétails tractant • Mauvaise qualité des semences 	<ul style="list-style-type: none"> • Avoir des semences adaptées au cycle de pluie • Avoir des engrais pour fertiliser les terres • Doter de matériels adéquats • Construction de magasin de stockage • Appuyer l'unité de transformation de fonio de Hamidari • Appuyer les groupements de femmes travaillant dans la transformation de fonio et autres produits à disposer de code FRA • Aménager des pistes de production • Clôturer les périmètres de culture • Créer de parcours de bétail
RIZICULTURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Consommation locale • Disponibilité des vallées • Alimentation de bétail • Partenariat PAPSEN • Présence de magasin stockage à Koussy multifonctionnel (engrais, riz, arachide, mil...) • Riziculture en plateau, bas fond 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible rendement • Attaque des termites • Manque de matériel • Retard dans la distribution des semences et de mauvaise qualité • Absence des techniques culturales • Manque de piste de production • Disponibilité d'une seule vallée a Sayang • Manque de PTF • Irrégularité de la distribution des produits phytosanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Distribution des semences de bonne qualité à temps surtout à court-circuit • Doter en matériels modernes de riziculture (batteuse et mouleuse) • Produit phytosanitaires • Motoculteurs • Former sur les techniques culturales • Dotation d'engrais • Construction de barrage anti-sel et digue de rétention (3) • Labourage et descellement des terres • Réhabilitation de la digue anti-sel entre Talto et Darou Salam Boudhié • Construire des magasins de stockage dans chaque zone
ARBORICULTURE		
<ul style="list-style-type: none"> • Rentabilité élevée de l'arboriculture, prix de vente 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible production de l'anacarde • Attaque des mouches • Problème d'écoulement 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des clôtures • Mettre en place de chambre froide

<p>conséquent de l'anacarde</p> <ul style="list-style-type: none"> • Importante surface destinée à l'arboriculture • Disponibilité des vergers • Existence de plantations (mangues, anacardes, orange et citron...) • Disponible sur petite surface (1à2ha) à Carrefour Ndiaye 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de formation pour la transformation des produits • Manque de clôture • Diminution de la pluviométrie entraînant la remontée des termites • Fruit infectés à cause de la mouche blanche • Floraison entravée par le vent poussiéreux sec et salé • Infection des anacardes pendant la floraison • Problème de conservation et d'écoulement de la mangue • Problème de clôture et envahissement des animaux, feux de brousse • Divagation des animaux (en particulier les singes) • Présence des termites 	<ul style="list-style-type: none"> • Besoin de partenaires • Former sur les techniques de transformation pour la consommation locale • Création d'unité de transformation • Mettre en place un forage agricole • Acquérir du matériel de lutte contre les feux de brousse • Créer des pistes de production • Clôturer des périmètres • Mettre en place de coupe-vent • Doter des moyens matériels au comité de lutte contre les feux de brousse
--	---	--

MARAICHAGE		
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de GIE ANIDA ferme de 25 ha 15 Ha clôturé/Partenaire ANIDA/techniciens disponibles (pastèque, gombo et bissap) • Disponibilité des terres • Amélioration du panier de la ménagère • GIE HINANA (Yermandé) à Soucoutoto au nombre de 67 femmes (aubergine, oignon, bissap) • Diversité des variétés (carotte, piment, bissap ...) • Existence de GPF 	<ul style="list-style-type: none"> • Salinisation des sols et de l'eau au niveau du GIE ANIDA/empêche la production de tomate piment et oignon • Problème d'écoulement des produits • Production faible/Sel • Divagation des animaux • GIE informel • Problème de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un marché local • Acquisition d matériel de maraichage • Mettre en place de chambre froide • Créer des digues de conservation de l'eau • Clôturer les périmètres de culture • Former les acteurs • Formation de la population en technique de maraichage • Construire des pistes d'évacuation des produits
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de GIE ANIDA ferme de 25 ha 15 Ha clôturé/Partenaire ANIDA/techniciens disponibles (pastèque, gombo, bissap) • Disponibilité des terres • Amélioration du panier de la ménagère • GIE HINANA (Yermandé) à Soucoutoto au nombre de 67 femmes (aubergine, oignon, bissap) • Diversité des variétés (carottes, piments, bissap ...) • Existence de GPF 	<ul style="list-style-type: none"> • Salinisation des sols et de l'eau au niveau du GIE ANIDA/empêche la production de tomate piment et oignon • Problème d'écoulement des produits • Production faible/Sel • divagation des animaux • GIE informel • Problème de l'eau 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place d'un marché local • Acquérir du matériel de maraichage • Mettre en place de chambre froide • Créer des digues de conservation de l'eau • Clôturer les périmètres de culture • Formaliser les entreprises • Former la population en technique de maraichage • Construire de piste d'évacuation des produits

2.1.2. Elevage

Hormis le secteur agricole, l'élevage est considéré comme la seconde activité porteuse de par la diversité de son cheptel (moutons, bœufs, chèvres, porcs, volailles, ...). Vu son impact dans l'économie de la commune, un projet de construction d'un parc de vaccination est prévu et son démarrage est imminent selon les autorités municipales. En attendant, la commune a obtenu du PRODAC, la construction de quatre (04) abreuvoirs modernes pour soutenir les éleveurs. Il faut rappeler également que l'élevage pratiqué est de type extensif

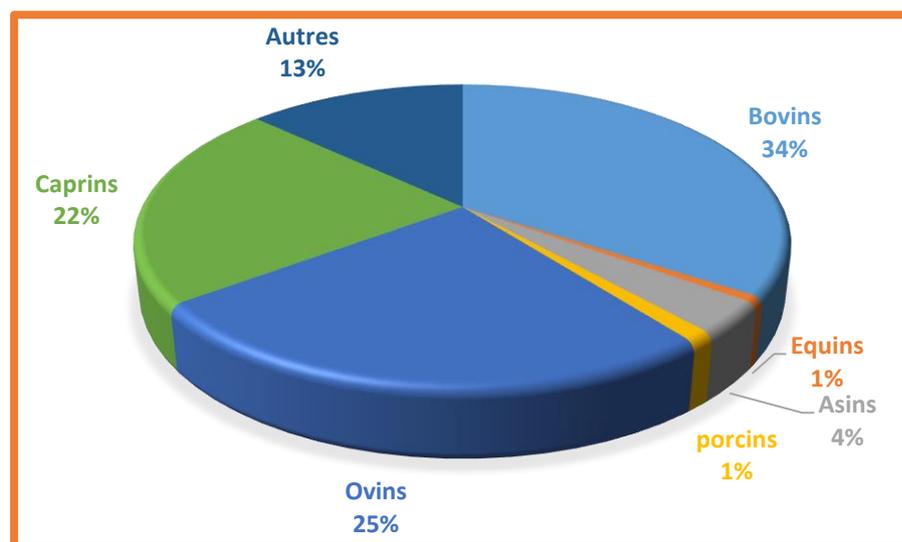
Les résultats issus des enquêtes de terrain ont montré que les bovins avec un effectif estimé à 5671 têtes dominant, suivis des ovins (4189) et des caprins avec un effectif de 3662 têtes.

Tableau 6 : Répartition du cheptel de la commune selon le type.

Zones	Gros bétail				Petit bétail		
	Bovins	Equins	Asins	porcins	Ovins	Caprins	Autres
Zone 1	1888	49	155	35	785	415	
Zone 2	1747	18	218	70	1024	1987	2011
Zone 3	586	4	71	75	1817	625	140
Zone 4	1450	33	125		563	635	
TOTAL	5671	104	569	180	4189	3662	2151

Source : Données Enquêtes 2018

Figure 5 : Répartition du bétail selon le type



Les résultats du graphe confirment la prédominance des bovins 34% du cheptel, comme cité plus haut, suivis des ovins 25%, les caprins 22%, les autres espèces dont la catégorie ne sont pas définies représentent, 13% et le reste (asins, porcins et équins) est faiblement représenté avec 6%.

Malgré son impact dans l'économie de la communauté, ce secteur est également confronté à des contraintes majeures liées au vol récurrent du bétail, au manque de parcours de bétail entraînant des conflits fréquents entre agriculteurs et éleveurs. A cela s'ajoute l'insuffisance des zones de pâturage (surtout en fin de saison sèche), le déficit en abreuvoir et les épizooties.

Quant à l'aviculture, elle est pratiquée de façon timide et est orientée surtout à l'autoconsommation ou au règlement de certains besoins ponctuels et est constituée surtout de poulets, pintades, canards, pigeons, dindes.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Espace disponible dans certaines zones • Disponibilité de pâturage • Campagne de vaccination • Bonne production de lait • Bon rendement • Diversité du cheptel (mouton, chèvre, bœuf, âne) • Existence de plusieurs éleveurs • Existence de zones de pâturage 	<ul style="list-style-type: none"> • Vol de bétail récurrent • Récurrence des épizooties/épizootie annuelles • Manque d'espace • Problème d'abreuvement des bétails • Manque de forage pastoral • Problème de parcours de bétail • Conflit agriculteur-éleveur • Absence de parc de sécurité pour la vaccination • Problème de conservation du lait • Absence de fourrage pendant la saison sèche • Récurrence des feux de brousse • Absence d'agents vétérinaire • Rareté des campagnes de vaccination • Attaque des bétails par les chiens/Manque de solution 	<ul style="list-style-type: none"> • Créer de comité de vigilance /renforcer les mesures sécuritaires par rapport au vol de bétail (sécurité de proximité) • Créer des parcours de bétails • Créer des forages pastoraux • Renforcer les campagnes de vaccinations • Mettre en place des abreuvoirs • Mettre en place des unités de transformation laitière • Augmenter la durée d'emprisonnement des voleurs
<u>AVICULTURE</u>		
<ul style="list-style-type: none"> • Présence d'aviculteurs (poulet, pintade, canard, pigeon et dinde) • Autoconsommation et vente 	<ul style="list-style-type: none"> • Problème d'abris • Problème de vaccination • Maladie/présence de mousses • Vol 	<ul style="list-style-type: none"> • Réaménager les abris • Mise en place de magasin d'alimentation de volaille • Mise en disposition de vaccin

2.1.3. Pêche et aquaculture

Depuis l'avènement du Président Macky SALL, la commune de Koussy fait partie des localités bénéficiaires des réalisations du PRODAC. C'est ainsi que quatre-vingt (80) bassins destinés à la pisciculture ont été aménagés dans le village de Nimaya

Malgré l'implantation de cet important projet dans la zone, l'implication des jeunes de la localité reste encore timide ; peut-être par ce qu'il y a un déficit d'une bonne sensibilisation à l'égard de la population surtout la jeunesse. Peut-être ces jeunes sont plutôt intéressées par l'émigration à défaut par l'exode rural.

Une implication réelle des populations dans ce projet mis en place, pourrait permettre à la commune de Koussy, d'être un endroit privilégié de commerce des produits issus de la pêche, malgré l'inexistence de fleuve à l'instar d'autres communes du département.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de 80 bassins à Nimaya (Koussy) • Partenaire PRODAC, disponibilité de poisson, production acceptable 	<ul style="list-style-type: none"> • manque d'engagement des jeunes de la commune • manque de sensibilisation sur l'importance des bassins, problème d'information avec les villages environnant • Problème du pouvoir d'achat • Inexistence de site d'aquaculture dans les autres zones 	<ul style="list-style-type: none"> • Elargir, mieux sensibiliser sur les bassins • Réduire le prix de vente du poisson des bassins • Aménager un site d'aquaculture dans les zones de Bary, Soucoutoto et Carrefour Ndiaye

2.1.4. Commerce

Les enquêtes de terrain ont permis de recenser trente-huit (38) boutiques-détaillant, répartis dans différentes localités de la commune à l'exception de trois villages (Hamdany, Koussy 3 et Médina-Fass). A l'instar d'autres communes de l'arrondissement de Diendé, celle de Koussy ou son marché hebdomadaire ou « Louma » organisé tous les Mardis à Keur Habib plus connu sous le nom de carrefour Ndiaye. La position stratégique de ce village fait que ce marché est un véritable lieu d'échanges entre populations venant des localités environnantes du département de Sedhiou, des départements de Kolda, Bounkiling mais aussi des pays limitrophes (Gambie, Guinée. Bissau...)

Ce secteur pourrait connaître un essor plus viable si certaines difficultés telles la construction d'un marché permanent, la facilitation à l'accès au financement, la réduction des tracasseries douanières avaient trouvé solutions.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de boutiques détaillant • bonne pratique commerciale (produits agricole, bétails et halieutique) et petit commerce • Existence d'un hall de marché • Existence d'un marché hebdomadaire à Carrefour Ndiaye • Présence de 38 boutiques 	<ul style="list-style-type: none"> • inexistence de marché permanent et hebdomadaire dans les zones Koussy et Soucoutoto • problème d'organisation pour accéder au crédit • problème de transport, • problème d'accès dans certaine zone durant la période hivernale • difficulté d'accès à la microfinance 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des marchés permanents et hebdomadaires pour booster le commerce • Formaliser les entreprises • Mettre en place de pistes de production • Mettre en place un institut de micro-fiance • Faciliter l'accès au financement

2.1.5. Artisanat et PME-PMI

Malgré leur nombre important, les artisans de la commune sont dépourvus de moyens pour exercer leur métier de façon acceptable. On peut citer entre autres des mâçons, menuisiers, électriciens, tailleurs, peintres, boulangers traditionnels, soudeurs métalliques, mécaniciens, tisserands...) et quelques PME-PMI dont une scierie.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Diverses activités artisanales (maçonnerie, menuisiers, électricien, tailleurs, peintres, boulangeries traditionnelles, soudeurs métalliques, scierie, mécanicien, tisserand ...) • Présence de GIE • Un seul moulin à Koussy 	<ul style="list-style-type: none"> • problème de formation • Problème d'accès aux matières premières (Matériel de quincaillerie • Insuffisance de moulin • 02 moulins non fonctionnels (Bary et Tacoun) • Difficulté d'accès au financement des PME-PMI 	<ul style="list-style-type: none"> • Former et formaliser les PME-PMI • Accorder des permis de coupe-bois • Doter de moulin les autres zones de la commune • Fournir les matières premières • Faciliter l'accès au crédit au GIE,GPF

SOUS-SECTEURS D'APPUI A LA PRODUCTION

2.1.6. Energie

Le taux de pénétration de l'électrification rurale est encore faible ; seuls deux villages de la commune (Koussy et Hamdany) bénéficient encore de ce privilège ; malgré la forte demande d'abonnement des populations des autres localités de la commune. Même au niveau des localités

déjà électrifiées par la SENELEC, le branchement devient un casse-tête à cause du manque de poteaux parfois de disponibilité de compteurs selon les responsables de la structure.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de ligne électrique (SENELEC) à Koussy et à Hamdany • Bonne présence de la demande • Énergie solaire • Haute tension 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de poteaux électriques • Problème d'extension du réseau électrique • Retard dans les branchements de la SENELEC • Problème d'entretien du réseau d'éclairage • Faiblesse du réseau d'éclairage • non électrification de certains quartiers 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement du réseau du réseau d'extension SENELEC • Entretien le réseau • Augmenter les poteaux électriques • Augmentation de l'éclairage public • Facilité des branchements de la SENELEC

2.1.7. Transport

Plusieurs facteurs favorisent un bon épanouissement du secteur du transport dans la commune de Koussy. Nous pouvons citer la traversée des routes régionales R22 et R23, reliant les régions de Kolda et de Sédhiou pour aboutir à la route nationale RN4 Il s'agit d'axes empruntés par les voyageurs des deux régions pour rejoindre la RN4 (vers la Trans-gambienne ou d'autres axes.). Quant au transport intra-communal, il est assuré par les motos taxi (Jakarta), malgré l'état chaotique des quelques rares pistes qui traversent la commune.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de moyens de transport (charrette, vélo, Jakarta) • Passage de la R 22 • Existence d'un arrêt car 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des pistes de production • Insuffisance de moyens de transport • Inexistence d'infrastructures de transport 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager une gare routière • Création et réhabilitation des pistes de production • Dotation en moyens de transport

2.1.8. Système Financier Décentralisé (SFD)

Malgré sa position stratégique, la commune de Koussy ne dispose d'aucun service financier implanté dans une de ses localités Le peu de membres affiliés à ces structures l'ont fait à partir de la ville de Sédhiou. Une bonne sensibilisation auprès des populations par les services

financiers locaux pourrait permettre leur implantation dans la zone, surtout au niveau des axes plus stratégiques comme Koussy ou Carrefour Ndiaye.

Néanmoins, le système de transfert d'argent comme Wari et Orange Money est une pratique courante dans la commune.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Demande existante • Bonne présence de la clientèle • Présence boutiques de transfert d'argent (Wari et Orange money) 	<ul style="list-style-type: none"> • Inexistence des SFD • Manque de garantie 	<ul style="list-style-type: none"> • Création d'un SFD • Mise en place d'un fonds de garantie

2.1.9. Télécommunications

Bien que la commune soit couverte par les stations de radio FM et télévisuelles de RTS, Gabou FM, RTS4, ainsi que par les réseaux de téléphonie mobile ORANGE, EXPRESSO et TIGO, des difficultés sont souvent constatées au niveau du réseau ; il y a également des localités non couvertes par certains opérateurs (Tigo et Expresso). Pour combler le gap, certains ménages ont installé des antennes paraboliques. S'agissant de l'accès à l'internet, la G3 est rarement accessible par certains internautes intéressés.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence des opérateurs • Radio RTS4 Gabou Fm • Présence de parabole 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'antenne • Faiblesse des réseaux Orange, Tigo et expresso • Inaccessibilité du réseau internet 	<ul style="list-style-type: none"> • Implanter des antennes téléphoniques • Faciliter l'accès a réseau internet

2.2. PROFIL SOCIAL

2.2.1. Education et formation

Sur le plan de l'éducation, la commune dispose d'une carte scolaire comprenant le préscolaire, l'élémentaire et l'enseignement moyen.

- **La petite-enfance :** Dans la commune de Koussy, il y'a une forte demande du préscolaire. Cependant, il est noté l'absence d'école maternelle. Les classes du

préscolaire sont logées dans les écoles élémentaires et souvent en abris provisoires. Il faut aussi signaler l'insuffisance voire l'absence de prise en charge des moniteurs.

Tableau 7 : Répartition des effectifs dans le préscolaire

Nombre de préscolaire communautaire	7
Nombre de salles de classes physiques du préscolaire	12
Nombre d'abris provisoires au préscolaire	10
Nombre d'élèves du préscolaire	354

Source : Situation de référence de la région de Sédhiou, 2018

- **L'enseignement élémentaire** : Au niveau élémentaire, la commune de Koussy compte (12) écoles élémentaires pour 2076 élèves dont 63 salles de classes physiques avec 17 abris provisoires et une seule école récemment clôturées à Keur Habib. Sur l'ensemble de ces écoles (08) ont un point d'eau et (09) latrines souvent en mauvais état. Le problème d'électrification aussi touche presque toutes les écoles seules (02) écoles sont électrifiées (Koussy et Hamdany)

Tableau 8 : Répartition des effectifs dans l'élémentaire

Nombre d'écoles primaires	12
Nombre de salles de classes physiques du primaire	63
Nombre d'abris provisoires au primaire	17
Nombre d'écoles du Primaire clôturées	1
Nombre d'écoles du Primaire avec eau	8
Nombre d'écoles du Primaire avec toilette	9
Nombre d'écoles du Primaire avec électricité	2
Nombre d'élèves des écoles du primaire	2076

Source : Situation de référence de la région de Sédhiou, 2018

- **L'enseignement moyen** : La commune de Koussy compte un seul CEM avec 12 salles de classes, pourvu de latrines, d'un point d'eau, avec un personnel composé de (21) enseignants pour un effectif de 386 élèves.

Tableau 9 : Répartition des effectifs dans l'enseignement moyen

Nombre d'écoles du cycle moyen	1
Nombre de salles de classes physiques du moyen	12
Nombre d'abris provisoires au moyen	0
Nombre d'élèves du cycle moyen	386
Nombre d'écoles du moyen clôturées	1
Nombre d'écoles du moyen avec eau	1
Nombre d'écoles du moyen avec toilette	1
Nombre d'écoles du moyen avec électricité	1
Nombre d'enseignants moyen	21

Source : Situation de référence de la région de Sédhiou, 2018

- **L'école coranique** : L'enseignement coranique est très répandu dans la commune. Cependant, il n'existe pas encore de daaras modernes à travers les localités de la commune. Les enseignements se déroulent dans les cours de maison souvent dirigés par le chefs de famille ou un membre de la famille. On dénombre un effectif de (26) daaras traditionnels dans la commune.
- **L'alphabétisation** : Elle est quand même présente dans la commune avec trois classes d'alphabétisation encadrée et financée par l'ONG TOSTAN.

Malgré une bonne distribution dans la carte scolaire de la commune, ce secteur connaît encore des difficultés avec un nombre important d'abris provisoires surtout dans le préscolaire (10 abris provisoires sur 12 salles de classe physiques).

Les résultats issus des enquêtes de terrain ont permis de constater un net déséquilibre dans la distribution des équipements entre les différents cycles existant. On constate que le cycle moyen est le mieux loti.

Carte 4 : Carte scolaire de la commune

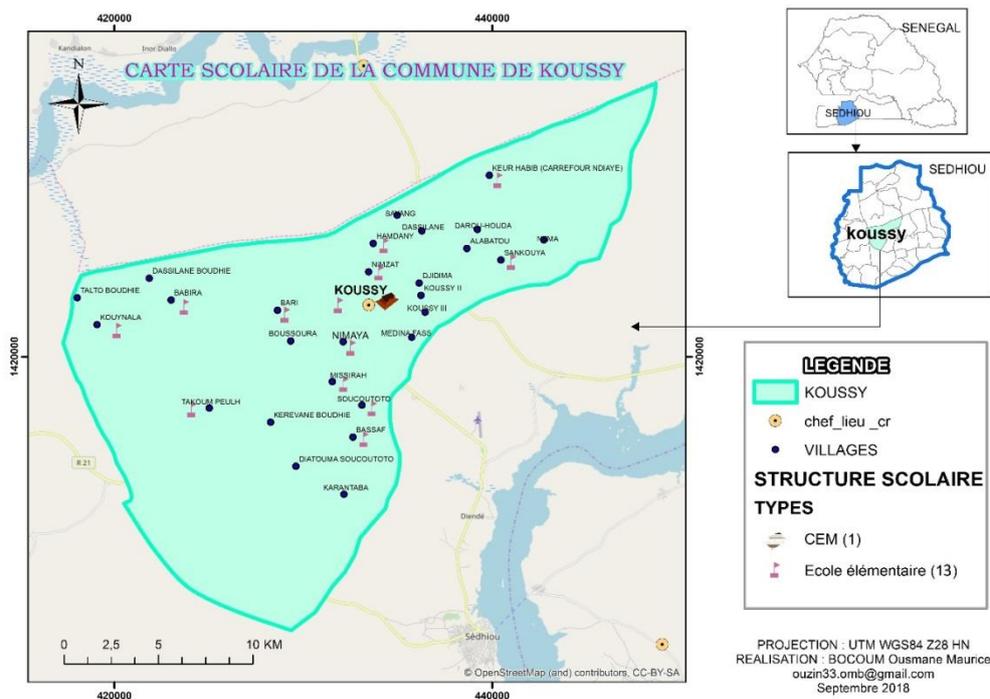


Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Taux de scolarisation est élevé • Présence d'établissements scolaire (case des tout-petits école coranique école primaire CEM Daaras) • Présence de CGE (comité de gestion de l'école) • 26 Daaras traditionnels • 03 classes d'Alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des écoles • Insuffisance des salles de classe • Absence de certains cycles (secondaire et formation professionnelles) • Manque de point d'eau • Insuffisance table banc clôtures • Electrification des écoles • Insuffisance de personnel • Présence des classes en abris provisoires • Aucune école n'est clôturée • Non prise en charge des enseignants du CC • Problème d'accès à l'état civil 	<ul style="list-style-type: none"> • Construire des salles de classe • Renforcer les établissements scolaires • Mettre en place un lycée • Résorption d'abris provisoires dans la case des tout-petits • Moderniser les écoles coraniques • Electrifier les écoles • Affectation de personnel enseignant • Accès à un point d'eau • Mettre en place un centre de formation • Mettre en place des blocs d'hygiène latrine, • Mettre en place des cantines scolaires • Clôturer les écoles

2.2.2. Santé, nutrition & action sociale

Sur le plan sanitaire, la commune compte un poste de santé, une maternité dotée de 12 lits, quatre cases de santé et une mutuelle de santé pour la prise en charge des malades bénéficiaires. Ce ratio rapporté à la taille de la population estimée à 9 894 habitants montre son insuffisance. Il

a été constaté également l'étroitesse des locaux qui abritent le seul poste de santé fonctionnel de la commune ; de même on note l'inexistence d'une ambulance pour le transfert des urgences et de logement pour la sage-femme en fonction.

En ce qui concerne la nutrition, dans la région de Sédhiou on note une proportion très élevée de ménages qui sont dans l'insécurité alimentaire soit 58% contre 16% au plan national selon les enquêtes ENSAN (Enquête Nationale sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition) de 2013. La situation de l'insécurité alimentaire est critique dans le département de Sédhiou et touche 55% des ménages (ENSAN 2013). Les résultats de terrain ont montré que quelques structures comme KAFO, AFRICER et LONDOO LOLO s'intéressent à la nutrition, et pourtant la malnutrition surtout des enfants est bien présente à travers les localités de la commune de Koussy.

Sur le plan sociale, il y'a la prise en charge des patients avec le programme du Bourse de Sécurité Familiale (BSF) en collaboration avec l'Agence de la Couverture Maladie Universelle (CMU) qui est présente même si c'est de façon encore timide.

Carte 5 : Carte sanitaire de la commune

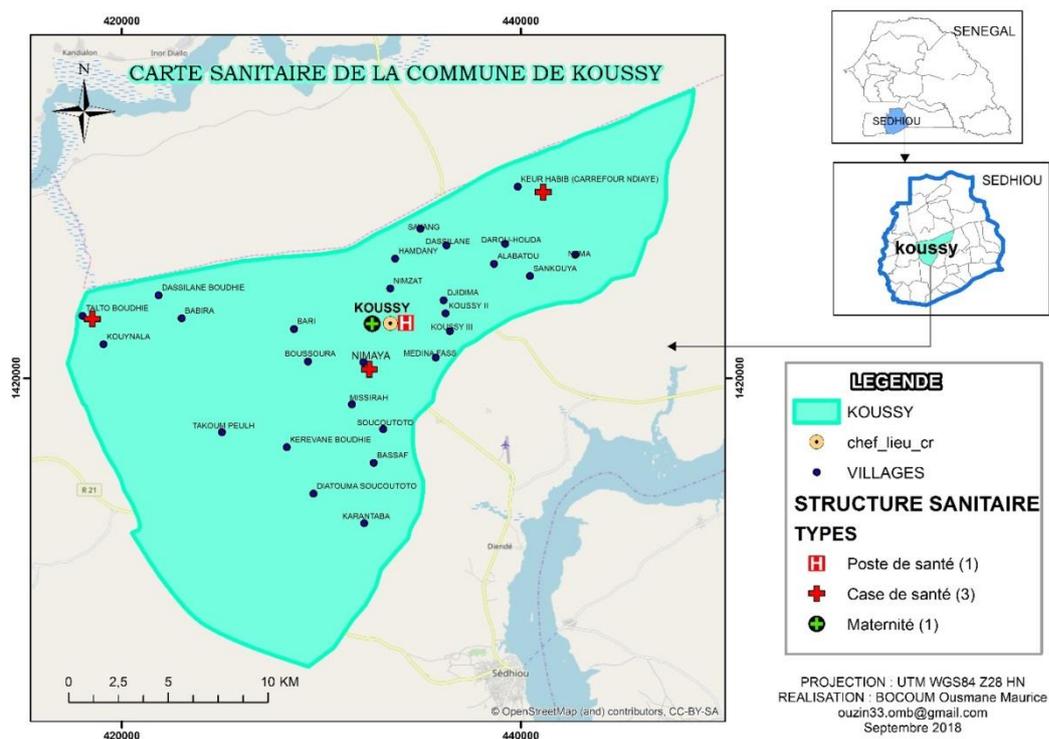


Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • 01 Poste de santé avec maternité (Koussy), électrifié • 3 cases de santé (Keur Habib, Talto et Nimaya) 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'ambulance • CMU non fonctionnel • Insuffisance de lits d'accueil • Absence logement sage-femme 	<ul style="list-style-type: none"> • Doter une ambulance • Renforcer la capacité d'accueil (dotation en lit) • Elargir l'espace de la poste de santé • Electrifier le poste de santé • Créer un logement pour sage-femme

<ul style="list-style-type: none"> • Existence de personnel (sage-femme ICP matrones) • Existence de bourse de sécurité sociale et familiale • Existence CMU 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de compteur d'électricité autonome • Non effectivité du plan sésame • Couverture limitée CMU • Manque d'eau • Manque de latrine • Problème de malnutrition des enfants 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleur suivi de la CMU • Mettre en place une Salle de consultation • Augmenter les cases de santé dans les villages • Mettre en place une pharmacie • Construire des latrines dans les infrastructures de santé • Mise en place d'un système de nutrition des enfants
---	---	--

2.2.3. Hydraulique

L'Etat du Sénégal, à travers le PEPAM-UE et ses partenaires financiers est en train de réaliser un forage qui compte alimenter (11) localités de la commune en eau potable. En attendant la fin de cet important projet, l'ensemble des populations de la commune s'approvisionne en eau à partir de puits traditionnels installés dans certaines localités. Le problème lié à l'eau touche presque tous les secteurs d'activités. On assiste à un tarissement des puits ce qui défavorise certaines activités comme le maraichage.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONSTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de puits traditionnels • Existence d'un forage en cours de construction pour 11 • Villages • présence de puits modernes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'eau potable • Tarissement des puits • Absence de bornes fontaines • Mauvaise qualité de l'eau • Absence d'eau courante 	<ul style="list-style-type: none"> • Rendre fonctionnel le forage • Accéder à l'eau courante et potable • Développer un réseau d'adduction d'eau et bornes fontaines • Mettre en place de puits modernes

2.2.4. Assainissement et cadre de vie

Les entretiens dans les zones et les résultats issus des enquêtes ont montré un manque réel en système d'assainissement dans la commune. Aucun système d'évacuation et de traitement des ordures ménagères ni des eaux usées n'existe dans la commune. Il existe des dépôts sauvages d'ordures derrière les maisons, qui sont souvent incinérés de façon sommaire, entraînant des risques de maladie surtout chez les enfants. Néanmoins, quelques latrines modernes ont été construites dans certaines concessions et certains établissements scolaires (écoles élémentaires, collège).

Au niveau environnement, bien que la commune dispose de forêt classée, elle souffre de dégradation de l'environnement avec le changement climatique. A Koussy, le climat est de plus en plus influencé par des activités humaines : déforestation, production de gaz à effet de serre (four à charbon de bois).

On assiste à une baisse de la pluviométrie qui impacte par récurrence la production agricole, ouvrant ainsi la voie à l'insécurité alimentaire des populations.

La solution à cette situation, est de mener une forte sensibilisation des populations par rapport au danger de la déforestation ou d'en appliquer une législation réglementaire très sévère.

Sensibiliser les populations à s'adapter à ce phénomène nouveau qui est le changement climatique, en s'appropriant de certaines pratiques sur le plan alimentaire, agricole, sanitaire, environnemental...

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des journées de set-setal/TOOSTAN • Existence de latrines modernes dans les écoles 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de matériel de nettoyage • Manque de désinfectant • Absence de système d'évacuation des eaux pluviales et eaux usées • Absence de CETOM • Insuffisance des latrines • Ravinement et Inondation • Fréquence des feux de brousse • insuffisance de paratonnerre 	<ul style="list-style-type: none"> • Dotation de matériels de nettoyage • Dotation de véhicule de ramassage des ordures • Dotation charrette de collecte des ordures • Augmentation des latrines moderne • Mise en place d'un système de gestion des ordures ménagères • Installation un système canalisation des eaux usées et de pluies • Aménagement d'espace public • Renforcement des paratonnerres • Création d'un parc écologique • Installation de digue anti-sel

2.2.5. Jeunesse, Sports & Culture

A l'instar d'autres jeunes des communes environnantes, ceux de Koussy ne sont pas en reste quant à leur participation aux activités sportives et culturelles organisées pendant les grandes vacances à travers les ASC. A cet effet. Toutefois, seul le village de Koussy, chef-lieu de la commune dispose d'un terrain de football plus ou moins fonctionnel ; contrairement aux autres villages qui n'ont parfois qu'un sommaire espace aménagé. Quant aux soirées culturelles, elles sont organisées dans l'unique salle du foyer des jeunes de Koussy. La commune compte quatre (04) troupes théâtrales et dispose d'un foyer des jeunes construit à Koussy.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence des jeunes dans les villages • Présence des ASC • 4 Troupes théâtrales Koussy et Nimzath • Présence de foyer de jeunes • Cérémonies religieuses • 3 ASC formel • Foyer communautaire à Koussy 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence de terrain à Bassaf • Absence de complexe omni sport • Non équipement du foyer • Absence de centre culturel • Absence de bibliothèque dans les écoles • ASC informel • Problème d'information de formation et d'accès au travail • Désintéressement des jeunes aux projets de la zone/non implication • Problème d'emploi des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place un terrain aménagé • Installer un complexe omni sport (basket hand et volleyball) • Mettre en place un centre culturel faire un plaidoyer pour avoir des terrains • Créer et améliorer des foyers dans les autres villages • Formaliser les ASC • Créer des écoles de formation • Sensibiliser les jeunes/implication dans les montages de projet • Promotion de l'emploi des jeunes

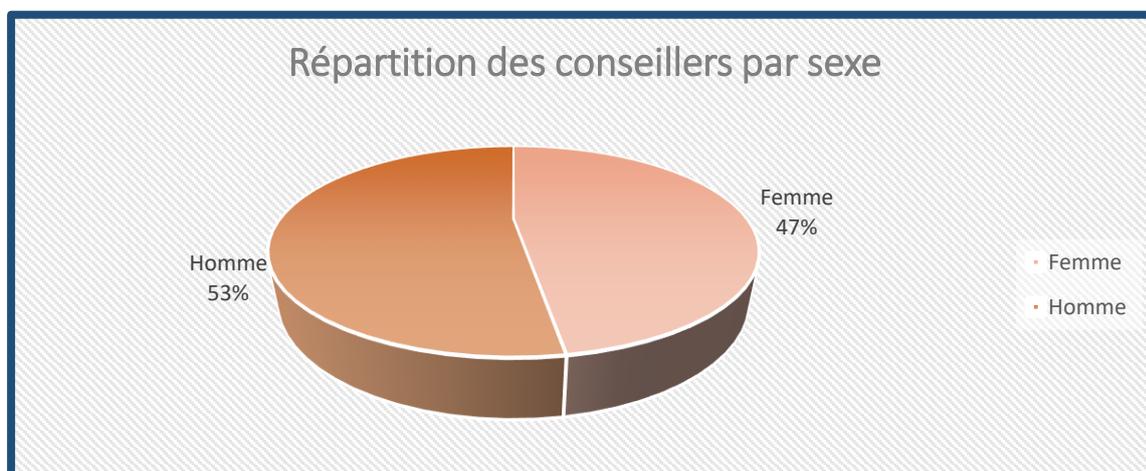
S'agissant de la prise en charge de la jeunesse, celle-ci se caractérise par le sous-emploi. Néanmoins, certains jeunes s'adonnent à la conduite de taxi JAKARTA pour subvenir à certains de leurs besoins. Les entretiens et foras tenus lors des enquêtes avec les populations ont montré qu'un nombre non négligeable de jeunes sont en exode rural vers d'autres villes des pays ou en émigration en apprêtant les moyens de fortune ou sont sur le point de s'y aventurer. Il a été également signalé lors de ces focus- group, le désœuvrement de la jeunesse lié surtout au manque de formation qualifiante et de structures disponibles pour leur insertion.

2.3. PROFIL DE GOUVERNANCE

2.3.1. Conseil municipal

Le conseil municipal est composé de 40 conseillers dont 47,5% de femmes, dirigé par un maire âgé de 55 ans et qui est à son deuxième mandant successif. A l'instar d'autres communes voisines, la parité a été appliquée au niveau du conseil municipal.

Graphique 5 : Répartition des membres du conseil municipal selon le sexe



L'analyse de la liste des membres qui constituent le conseil municipal montre que 27,5% sont du village de Koussy (chef-lieu de la commune) , ensuite les localités comme Nimzath (15%), Nimaya (12,5%), Bassaf (12,5%), Hamdany (5%) et Soucoutoto (5%) et le reste des conseillers provient des villages restants Missira, Keur Habib, Dassilamé, Alabatou, Sankouya, Boussoura UC1, Darsalam Boudié, Bary et Koussy III (avec un seul conseiller par village).

Tableau 10 : Répartition des conseillers selon la localité

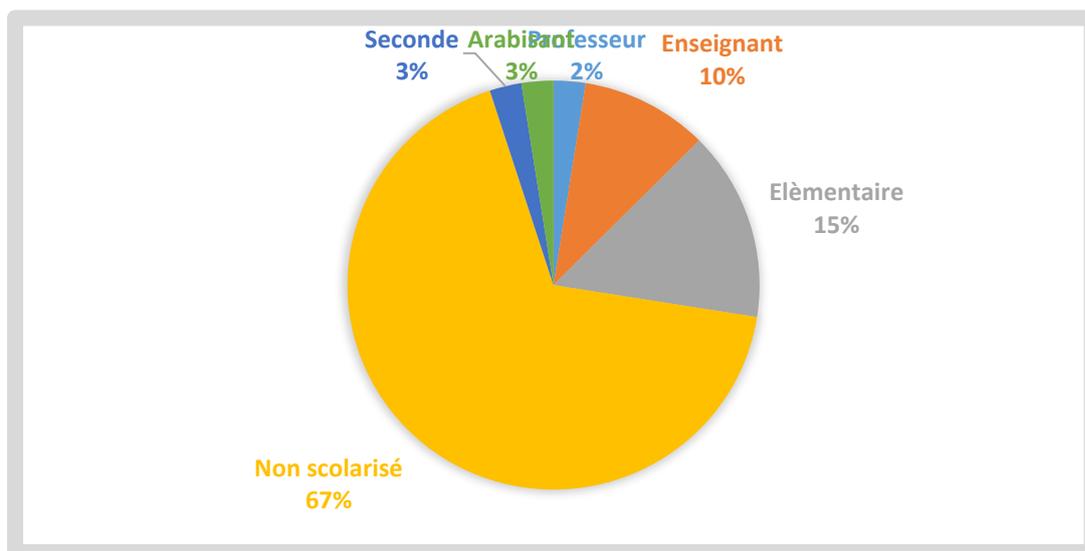
Localités	Effectifs	Pourcentages
Koussy	11	27,5
Nimzath	6	15
Hamdany	2	5
Koussy 3	1	2,5
Bary	1	2,5
Nimaya	5	12,5
Boussoura UC1	1	2,5
Darsalam Boudié	1	2,5
Soucoutoto	2	5
Bassaf	5	12,5
Missira	1	2,5
Keur Habib	1	2,5
Dassilamé	1	2,5
Alabatou	1	2,5
Sankouya	1	2,5
TOTAL	40	100

Source : Secrétariat municipal de Koussy, 2018

Le niveau d'instruction des élus est un indicateur qui permet de mesurer la capacité des élus à comprendre les textes et leurs prérogatives dans l'exercice de leur fonction et leurs capacités d'intervention sur des thèmes liés à la décentralisation.

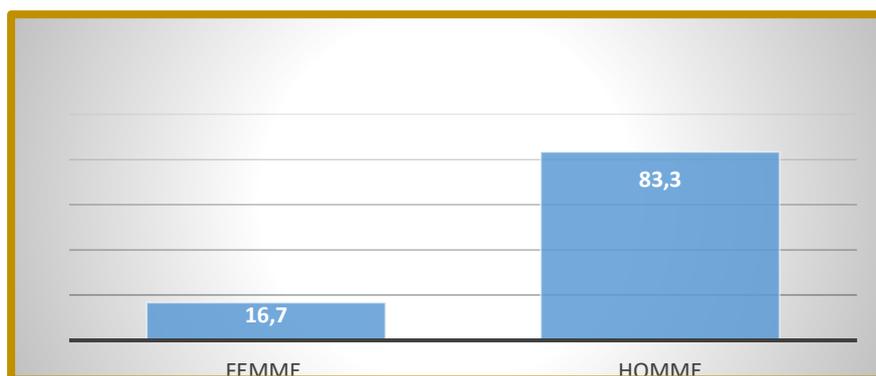
Mais l'exploitation des données issues des archives de la commune, montre un faible niveau d'instruction des membres du conseil municipal ; plus de 67% de ses membres ne sont pas scolarisés.

Figure 6 : Répartition des conseillers selon le niveau d'instruction



Quant à la gence féminine, malgré leur forte représentativité dans le conseil leur niveau reste faible (16,6% ont le niveau du primaire) et sont en grande partie membres de Groupements de Promotion Féminine (GPF).

Figure 7 : Composition du Conseil communal selon le niveau d'instruction



Les entretiens réalisés avec certains membres du conseil municipal, dont le Maire, font ressortir des difficultés dans l'exécution du budget de la commune. Elle ne dispose pas suffisamment de ressources financières pour satisfaire les besoins de ses administrés. La presque totalité des fonds

utilisés proviennent de l'Etat à partir des fonds de dotation et de concours qui viennent parfois tard mais également insuffisants.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Parité respectée • Présence d'un siège pour les réunions • Elaboration de PV de rencontre périodique • Adoption du budget participatif pour l'année 2018 avec l'appui d'UNICEF, ARD et TOOSTAN • Existence du conseil municipal des enfants • Présence comité suivi-évaluation du budget 	<ul style="list-style-type: none"> • Femmes conseillère illettrées • Manque d'électricité au niveau du siège • Déficit du matériel logistique • Secrétaire Municipal non formé en bureautique 	<ul style="list-style-type: none"> • Former les femmes • Electrifier le siège de la mairie • Equiper le siège en matériel logistique • Former le secrétaire municipal en informatique et bureautique

2.3.2. Administration territoriale

La commune de Koussy est rattachée à l'arrondissement de Diendé, chef-lieu de la sous-préfecture et dirigé par un Sous-Préfet, assurant l'approbation des Procès-Verbaux provenant du Conseil Municipal. L'administration territoriale assure en outre un travail de contrôle des rapports relationnels avec les autres acteurs et partenaires de la municipalité, en sa qualité de représentante de l'Etat.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la préfecture à Diendé • Accessibilité 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de moyens matériels 	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure dotations pour le déplacement

2.3.3. Services Techniques Décentralisés (Régionaux, Départementaux)

L'appui technique de proximité le plus visible dans la commune est celui du Centre d'Appui au Développement Local (CADL). Un personnel comprenant un agent des Eaux et Forêts et un agent d'élevage, travaillant en étroite collaboration avec le conseil municipal et des résultats tangibles sont ressentis par les populations, à travers leurs interventions. Ces agents jouent le rôle de croix de transmission entre l'équipe municipale et les services décentralisés départementaux et régionaux.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
---------------	-------------	------------------------

<ul style="list-style-type: none"> • 1 agent des Eaux et Forêts • 1 agent CADL • ARD • Présence des auxiliaires de l'élevage 	<ul style="list-style-type: none"> • Absence d'agents vétérinaires • Déficit de formation des auxiliaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Affecter un agent vétérinaire • Renforcer les capacités des auxiliaires
--	---	--

2.3.4. Partenaires Techniques et Financiers

La commune de Koussy a noué des partenariats divers et variés avec des Organisations Non Gouvernementales nationales et internationales à travers des projets et programmes dans différents domaines. De la santé à l'éducation en passant par la gouvernance locale, la commune a également besoin de cessions de renforcement de capacités de ses membres mais également à l'intention des jeunes et des femmes pour une meilleure prise en charge de leurs besoins.

Tableau 11 : Répartition des partenaires techniques selon leur domaine d'intervention

PARTENAIRE	DOMAINE
UNICEF	Education des enfants
AMREF	Santé
TOOSTAN	Renforcement de la gouvernance locale pour l'éducation des enfants
USAID-NEMA	Santé, Genre,
KAFO	Nutrition

Source : Données Enquête 2018

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des partenaires : UNICEF, AMREF, TOOSTAN, USAID-NEMA, PPC/ PNDL Sédhiou 	<ul style="list-style-type: none"> • Lenteur administrative avec PPC/PNDL pour la réalisation de pistes 	<ul style="list-style-type: none"> • Développer le marketing territorial de la commune (pour la présence d'autres partenaires)

2.3.5. Organisations Communautaires de Base

Selon les résultats issus des opérations de terrain, (34) OCB ont été dénombrées à travers les villages qui composent la commune de Koussy. C'est ainsi qu'on y trouve des : AVD, CS, ASC, GIE, GPF et GIE. De façon exhaustive, la distribution par zone est la suivante :

- **Zone 1** (07) OCB qui interviennent dans l'élevage, le maraîchage, et la culture ;
- **Zone 2** : (14) OCB évoluant dans les prestations de service, le commerce, le maraîchage ;
- **Zone 3** : (06) OCB qui interviennent dans les domaines du e-commerce, du sport, de la transformation et du social ;

- **Zone 4** :(07) OCB (toutes des ASC) qui s'activent dans le sport et les travaux champêtres.

Malgré leur forte présence à travers la commune, ces organisations sont encore à l'état informel et leur accès aux structures de financement est encore contraignant.

Tableau de synthèse du diagnostic participatif

POTENTIALITES	CONTRAINTES	HYPOTHESES DE SOLUTION
<ul style="list-style-type: none"> • Présence de groupement dans chaque village (agriculture, commerce) • GIE, GPF, ASC,ASC,APE 	<ul style="list-style-type: none"> • Accès au financement • Problème de formation • Problème d'information • Problème d'écoulement des produits • lourdeur des travaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Facilité d'accès au financement • Créer des pistes de production • Doter de matériel pour alléger les travaux • Construire des marchés • Chercher des partenaires

III. PLANIFICATION

3.1. PLANIFICATION STRATEGIQUE

3.1.1. Problématique de développement

L'agriculture constitue le cœur de la croissance socio-économique de la population de la commune de Koussy. La plupart des habitants vivent de cette activité à travers une autoconsommation, une commercialisation et dans une moindre mesure un moyen d'échange en système de troc. Après l'agriculture vient l'élevage qui occupe une bonne place dans le développement de la localité. Si seulement ces deux activités étaient bien organisées, elles pourraient largement contribuer au développement de la commune. Malgré les atouts et les potentiels, la commune fait face à de nombreuses contraintes qui font obstacle à son émergence. Cette situation est due surtout aux multiples problèmes limitant la production et la valorisation mais également au manque d'infrastructures socio-économiques. En outre, l'accès limité à l'énergie et à un bon système de transport ainsi que les faibles interventions des services techniques de base et partenaires techniques et financiers n'arrangent nullement la situation.

3.1.2. Enjeux de développement

Le secteur primaire notamment dans ses sous-secteurs de l'agriculture et de l'élevage constitue le fondement de son développement futur. La plupart des habitants de la commune s'active dans l'agriculture, l'élevage et leurs chaînes de valeur ainsi que celles des produits forestiers. Aussi est-il important que cette population soit dans les meilleures dispositions afin d'exploiter pleinement toutes les filières porteuses de croissance. Ceci, grâce à un bon accès aux services sociaux de base dans un cadre de vie et un environnement préservé. Ces enjeux locaux sont en conformité avec ceux nationaux (Acte 3 de la Décentralisation et PSE) voire internationaux (ODD, Dividende démographique, ...); territoire compétitif, croissance économique, renforcement du capital humain et bonne gouvernance, élimination de la pauvreté, ...

3.1.3. Vision de développement

Au regard des opportunités de la commune et de sa problématique de développement et en rapport avec les enjeux, un certain nombre d'options est envisageable afin de relever le défi de l'émergence. Nous pouvons citer entre autres :

- ✓ L'accroissement et diversification des productions agricoles ;

- ✓ L'amélioration de la production animale ;
- ✓ La préservation de l'environnement et les ressources naturelles ;
- ✓ L'amélioration des infrastructures socio-économiques de base ;
- ✓ Le renforcement de l'électrification ;
- ✓ La création d'infrastructures de commerce ;
- ✓ L'amélioration de l'accès à l'eau potable ;
- ✓ L'amélioration de l'accès aux services de santé ;
- ✓ Le renforcement de l'accès et la qualité des infrastructures scolaires ;
- ✓ La promotion de la jeunesse ;
- ✓ L'amélioration des conditions d'accompagnement des GPF ;
- ✓ Le renforcement des capacités des institutions locales et organisations communautaires.
- ✓ La protection des ressources naturelles

Les orientations prioritaires vont dans le sens de la modernisation et la valorisation des pratiques culturelles ainsi que l'amélioration des infrastructures socio-économiques de base. De même, il est nécessaire d'améliorer les structures de base tout en veillant à une bonne préservation de l'environnement de la commune de Koussy. Compte tenu de tout cela, la vision de développement se résume à :

« Un développement agro-sylvo-pastoral propice à une émergence socio-économique dans un cadre de vie et un environnement attractifs, à l'horizon 2023 ».

SCHÉMA DE LA VISION DE DÉVELOPPEMENT DE LA COMMUNE

UN DEVELOPPEMENT AGROSYLVOPASTORAL PROPICE A UNE EMERGENCE SOCIO-ECONOMIQUE DANS UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT ATTRACTIFS, A L'HORIZON 2023

UNE VISION SOUTENUE PAR TROIS AXES

AXE 1 :

AMELIORATION ET
MODERNISATION DES
CHAINES DE VALEUR AGRO-
SYLVOPASTORALES

AXE 2 :

RENFORCEMENT DE LA
QUALITÉ DE LA POPULATION
ACTIVE ET PROMOTION DU
BIEN ÊTRE

AXE 3 :

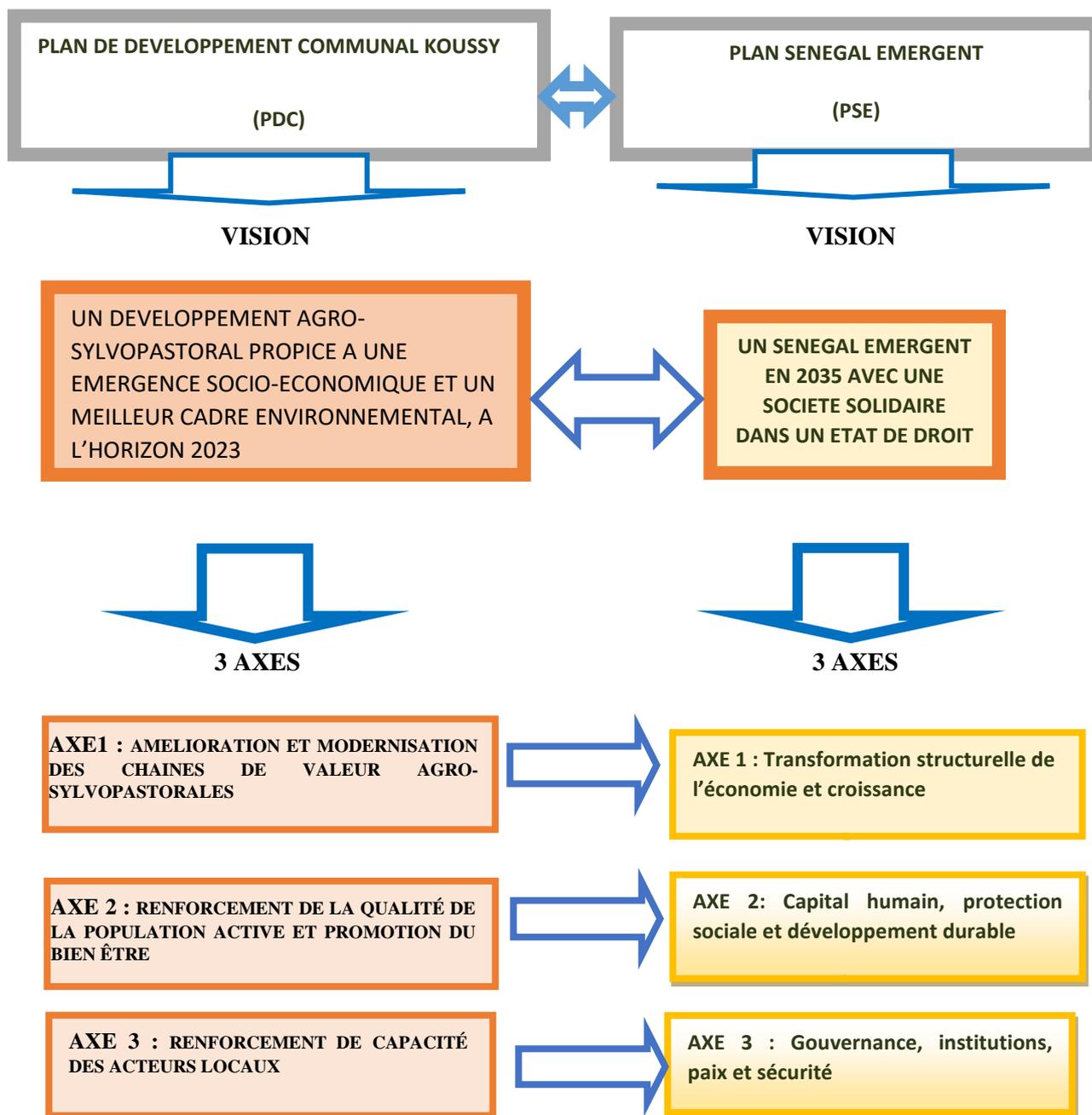
RENFORCEMENT DE
CAPACITÉ DES ACTEURS
LOCAUX

P1 : Programme de Modernisation de l'Agriculture et de la Production Animale (PMAPA)
P2 : Programme de Promotion des Chaines de Valeur (PPCV)
P 3 : Programme de Renforcement des Services Energétiques et de la Communication (PRSEC)

P4 : Programme d'Amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base (P2ASB)
P5 : Programme d'Assainissement et de Protection de l'Environnement

P6 : Programme de Mise à Niveau des Acteurs Locaux (PMNAL)

SCHEMA D'ARTICULATION ENTRE LE PDC ET LE PSE



4.1 PLANIFICATION OPERATIONNELLE

4.1.1 Axe 1 : Amélioration et modernisation des chaînes de valeur agrosylvo-pastorales

P1 : Programme de Modernisation de l'Agriculture et de la Production Animale (PMAPA)

Ce programme consiste à redynamiser l'agriculture dans la commune de Koussy à travers la modernisation du système et la valorisation de la production pour un meilleur rendement. Il a également pour but d'augmenter la production tout en créant une chaîne de valeur pouvant ainsi accroître les revenus, contribuer au panier de la ménagère et réduire le taux de chômage.

Schéma des objectifs du programme :

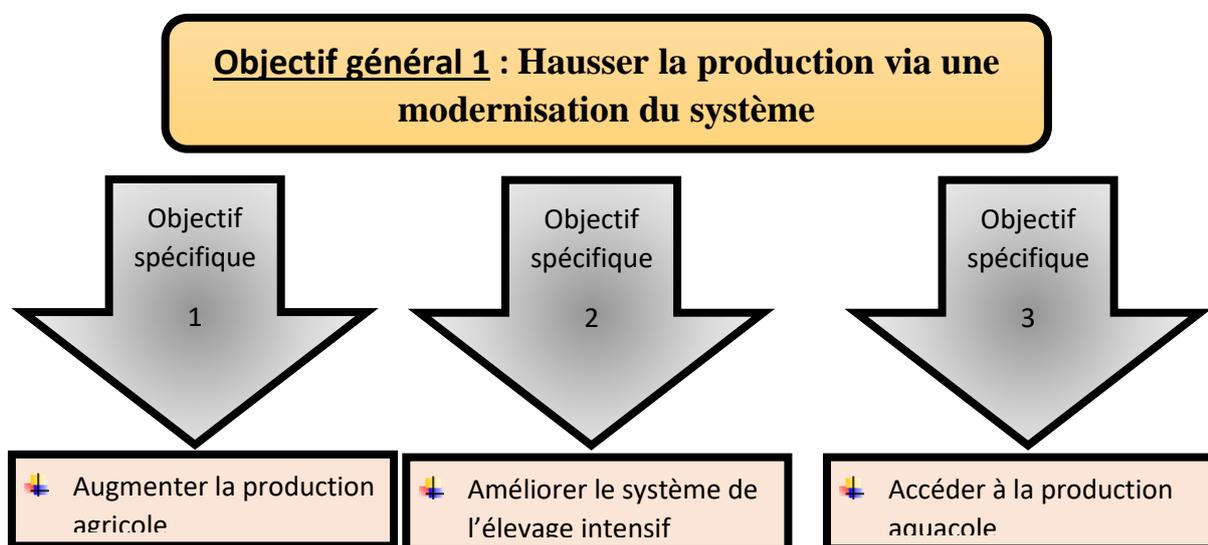


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
L'augmentation de la performance agricole	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Dotation en matériels et équipements modernes ➤ Construction de barrage anti-sel et digue de rétention ➤ Construction de magasins de stockage ➤ Formation sur les techniques culturales ➤ Acquisition des semences de bonne qualité à court-circuit
L'amélioration de l'élevage extensif	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de comité de vigilance contre les vols de bétail ➤ Création des parcours de bétails ➤ Créer des forages pastoraux ➤ Renforcement des campagnes de vaccinations ➤ Mis en place des abreuvoirs ➤ Mise en place d'une unité de transformation laitière
Meilleures attractivités de l'aquaculture	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Elargissement et sensibilisation sur les bassins ➤ Réduction du prix de vente du poisson des bassins ➤ Recrutement des jeunes de la localité ➤ Aménager un site d'aquaculture dans les zones de Bary, Soucoutoto et Carrefour Ndiaye

P2 : Programme de Promotion des Chaines de Valeur (PPCV)

Dans ce programme, il s'agit de mettre en place des actions qui permettent de préserver la production agricole en prenant en compte tous les périmètres qui peuvent augmenter les rendements. En fait, c'est un programme de valorisation de l'ensemble des produits par la mise en place de projets innovants pouvant accroître la production de la commune.

Schéma des objectifs du programme :

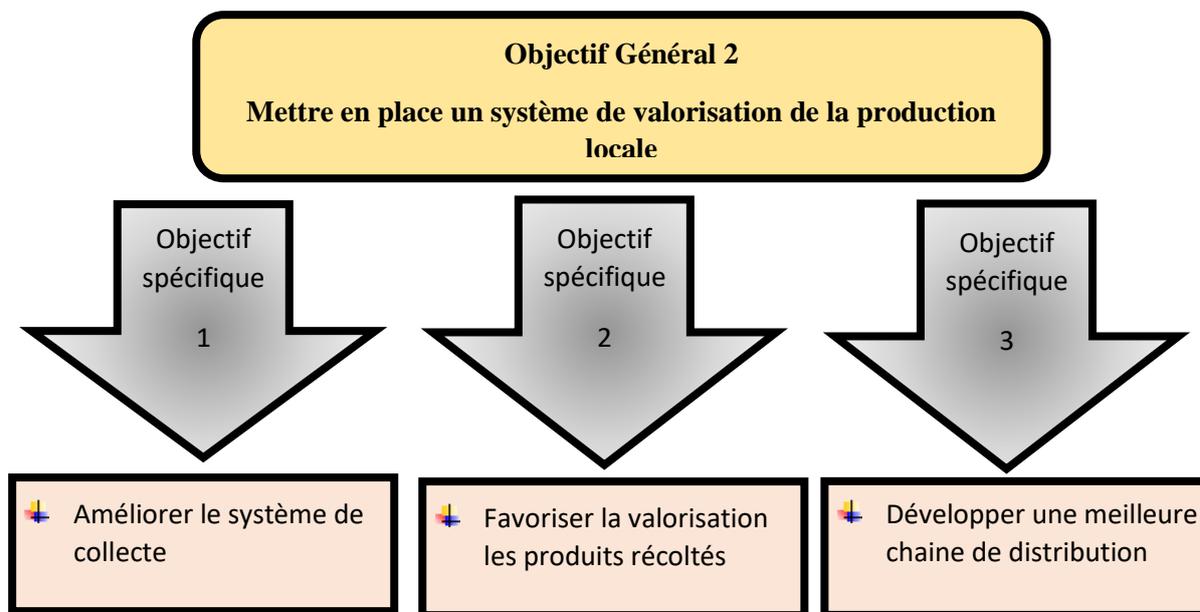


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
La facilité des échanges et à l'accès des produits	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place des marchés permanents et hebdomadaires pour booster le commerce ➤ Mise en place de pistes de production ➤ Construction de piste d'évacuation des produits
La production est bien conservée	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mise en place des unités de transformation ➤ Formation de la population en technique culturale

P 3 : Programme de Renforcement des Services Energétiques et de la Communication (PRSEC)

C'est un programme qui consiste à apporter un appui à la production à travers les secteurs transversaux pour une meilleure gestion des produits. Ce programme permettra de faciliter les échanges entre les parties prenantes et les intéressés.

Schéma des objectifs du programme :

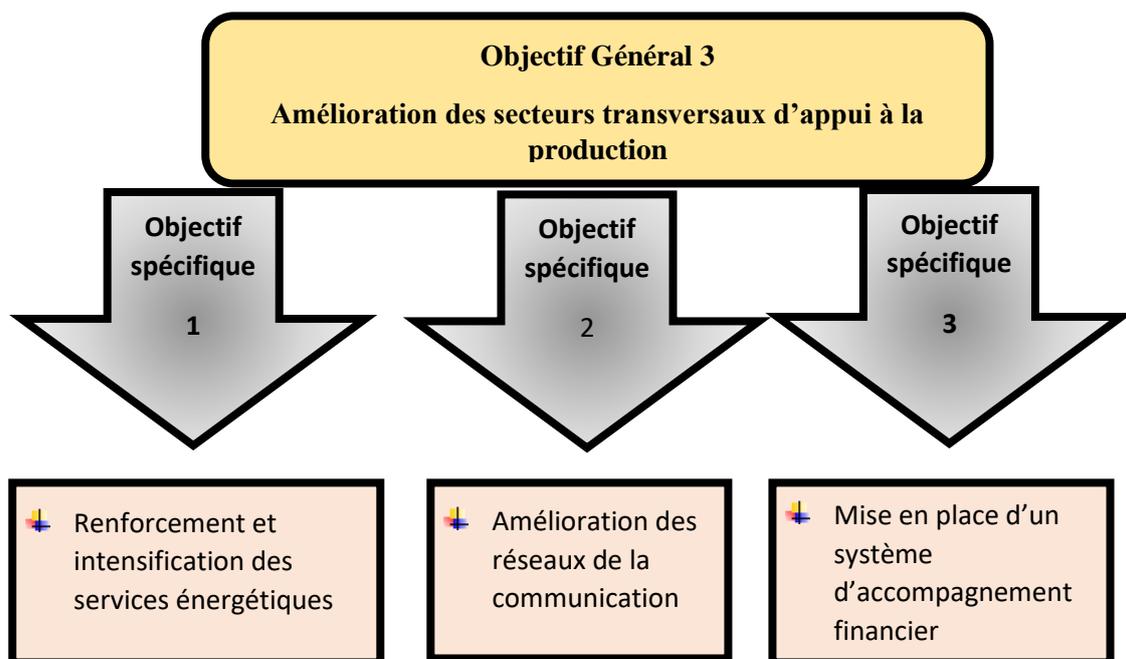


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
<i>L'accès à l'énergie est amélioré et renforcé</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Renforcer le réseau d'extension ➤ Entretien du réseau d'électrification ➤ Augmentation des poteaux
<i>Le système de communication est élargi</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction d'une gare routière ➤ Réhabilitation et création de pistes de production ➤ Implantation des antennes téléphoniques ➤ Facilité l'accès à réseau internet
<i>L'accès au financement est facilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Installations d'une caisse de microfinance ➤ Mise en place d'un fonds de garantie

4.1.2 Axe 2 : Renforcement de la qualité de la population active et promotion du bien-être

P4 : Programme d'Amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base (P2ASB)

Il s'agit ici d'encadrer la population active en la dotant de formation adéquate au besoin de la localité. Il s'agit de mettre en place des projets d'amélioration de l'enseignement général et de formation spécifique pour répondre à la demande en main d'œuvre de la population.

Schéma des objectifs du programme :

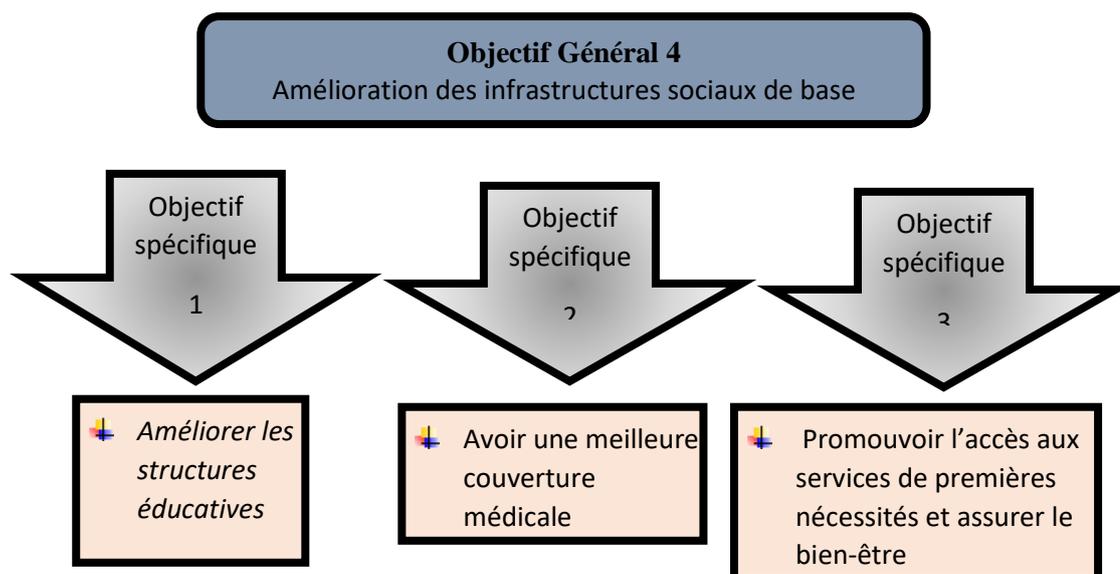


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Renforcer la capacité d'accueil des écoles	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Construction des salles de classe ➤ Renforcement des établissements scolaires ➤ Mettre en place un lycée ➤ Résorption d'abris provisoires ➤ Clôturer les écoles ➤ Construction d'écoles maternelles
Les infrastructures de sont plus performantes	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquisition d'une ambulance ➤ Renforcement de la capacité d'accueil (dotation en lit) ➤ Elargir l'espace de la poste de santé ➤ Electrifier le poste de santé ➤ Créer un logement pour sage-femme ➤ Meilleur suivi de la CMU ➤ Mettre en place une Salle de consultation ➤ Augmenter les cases de santé dans les villages ➤ Mettre en place une pharmacie ➤ Construire des latrines dans les infrastructures de santé
Un cadre de vie qui assure le bien-être	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accès à l'eau courante et potable ➤ Développer un réseau d'adduction d'eau et bornes fontaines ➤ Finaliser fonctionnel le forage ➤ Accéder à l'eau courante et potable ➤ Développer un réseau d'adduction d'eau et bornes fontaines ➤ Mettre en place de puits modernes ➤ Augmenter les latrines ➤ Mettre en place d'un système de gestion des ordures ménagères ➤ Installer un système canalisation des eaux usées et de pluies

P5 : Programme d'Assainissement et de Protection de l'Environnement (PAPE)

C'est un programme qui regroupe un ensemble de projets sur l'assainissement et l'environnement. Son objectif est d'améliorer l'hygiène du cadre de vie de la population tout en veillant à la protection de l'environnement et des ressources naturelles. La mise en application de programme permettra d'atteindre quelques objectifs du développement durable.

Schéma des objectifs du programme :

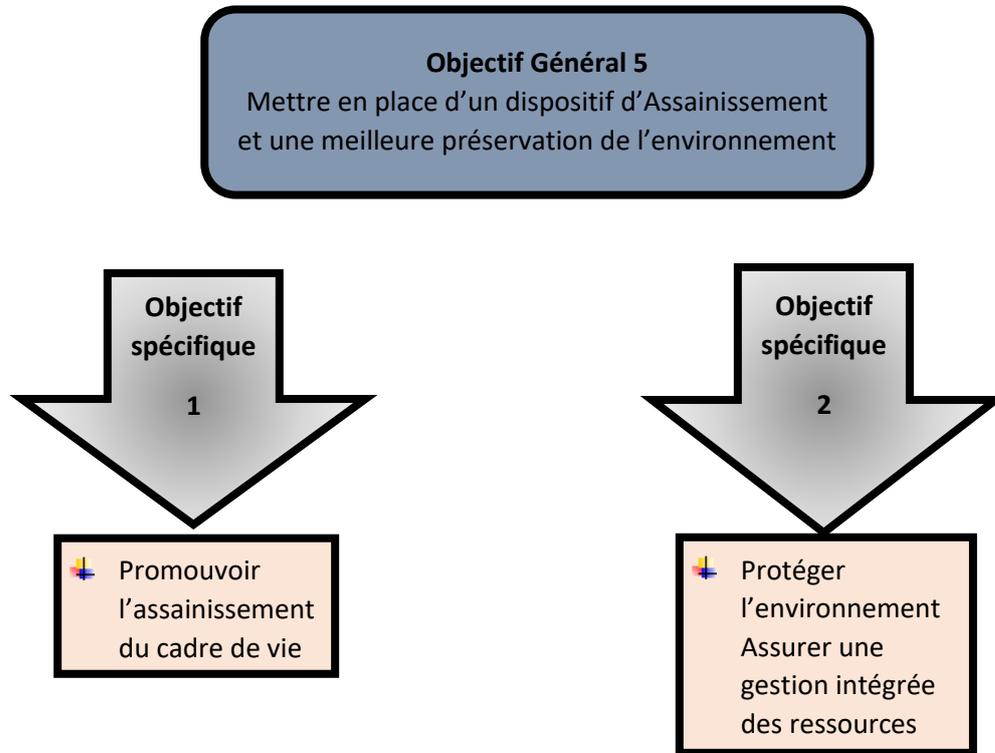


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
<i>L'assainissement du cadre de vie est assuré</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'un CETOM ➤ Dotation de matériel de nettoyage ➤ Construction de latrines modernes
<i>L'environnement et les ressources naturelles sont préservés</i>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création de parcs écologique ➤ Création de digue anti-sel ➤ Campagnes de reboisement ➤ Création de brise vents ➤ Création de pare feu ➤ Protection et enrichissement des sols

4.1.3 Axe 3 : Renforcement de capacité des acteurs locaux

P6 : Programme de mise à niveau des acteurs locaux (PMNAL)

C'est un programme qui vise à relever le niveau des acteurs locaux en améliorant leur niveau de formation et leur donner des enseignements nécessaires en management organisationnel. En effet, la plupart des conseillers municipaux n'ont pas fait d'étude et cela impacte leur contribution dans la gestion de la commune.

Schéma des objectifs du programme :

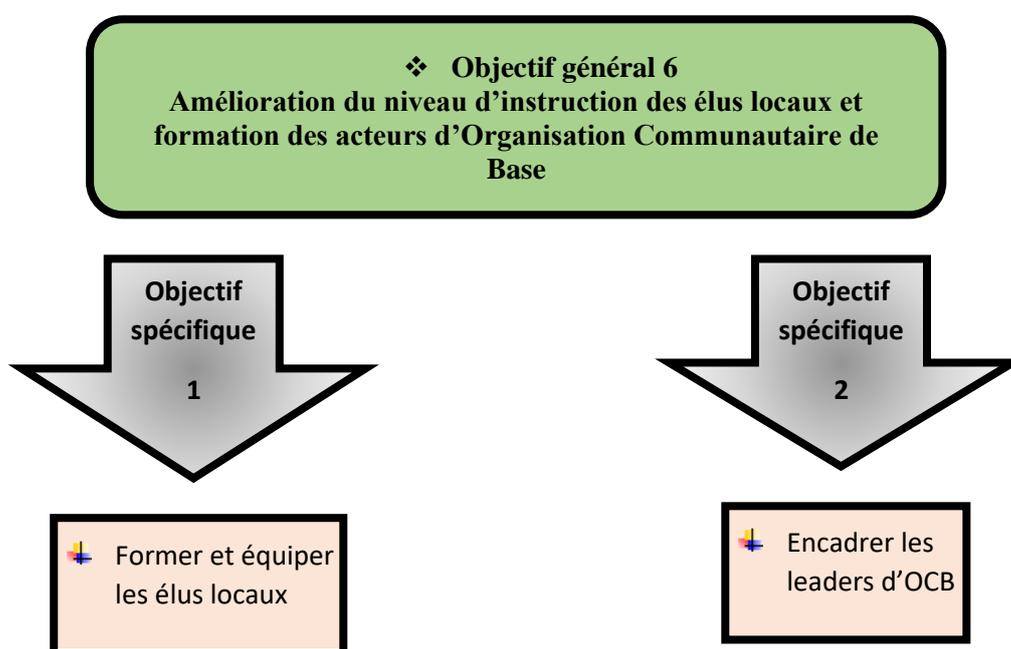


Tableau de déclinaison des résultats attendus

Résultats	Actions
Les conseil municipal détient des connaissances managériales.	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formation des conseillers ➤ Electrification du siège de la mairie ➤ Equipement du siège en matériel logistique
Les groupements économiques sont formés et légalement enregistrés	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Formalisation des statuts juridiques des GPF et GIE ➤ Formation en techniques maraichers ➤ Mise en place d'un Système Décentralisé Financier

IV - OPERATIONNALISATION DU PLAN ET MECANISME DE SUIVI

4.2 OPÉRATIONNALISATION DU PIL

4.2.1 ANALYSE DU PIL

L'analyse du PIL réalisé à partir du bilan diagnostic a relevé 67 projets d'un coût total de **1 833 000 000 Francs CFA** réparti en cinq (05) années (2019-2023) pour un investissement moyen de **366 600 000 Francs CFA**. Cette analyse a permis de mettre en place des programmes en corrélation avec les besoins de la Commune en tenant compte des objectifs du développement durable (ODD) et en rapport avec le PSE. Les programmes élaborés dans l'axe 1 expriment un besoin financier de **56%** du coût total et regroupent des projets prioritaires de modernisation de la production tout en s'appuyant sur les secteurs d'appui à la production. Cet axe est essentiellement constitué des programmes **PMAPA**, **PPCV** et **PRSEC** qui nécessitent un financement de **1 022 300 000 F CFA**.

En outre, la commune de Koussy rencontre des difficultés liées au manque d'équipements sociaux de base c'est pourquoi dans l'axe 2 de ce PDC, sont identifiées des actions pour booster et relever la qualité de la population active par l'accès aux infrastructures de base. C'est pourquoi, les programmes de cet axe soulèvent les problèmes liés au bien-être et à l'amélioration du cadre de vie tout en veillant à une meilleure gestion de l'environnement. Les deux programmes (**P2ASB** et **PAPE**) de cet axe expriment un besoin financier de **791 900 000 FCFA** soit **43%** du coût Total du PIL.

Enfin, pour aboutir à un meilleur résultat de ce PDC, il est important que tous les pionniers de la commune soient bien formés pour répondre aux besoins et à l'atteinte des objectifs. Pour ce faire, l'axe 3 a été élaboré pour mettre à niveau les acteurs de la gouvernance locale et des leaders d'OCB pour un besoin financier de **18 800 000 F CFA** avec le PMNAL qui occupe **1%** du budget d'investissement.

Tableau 12 : Synthèse du PIL suivant les axes et programmes

AXES DE DEVELOPPEMENT	PROGRAMMES	NOMBRE DE PROJETS		COUTS FCFA		%	
Axe 1 : AMÉLIORATION ET MODERNISATION DES CHAINES DE VALEUR AGRO-SYLVOPASTORALES	P1 : Programme de Modernisation de l'Agriculture et de la Production Animale (PMAPA)	14	32	319 500 000	1 022 300 000	31,25	55,78
	P2 : Programme de Promotion des Chaines de Valeur (PPCV)	7		171 800 000		16,80	
	P3 : Programme de Renforcement des Services Energétiques et de la Communication (PRSEC)	9		531 000 000		51,94	
Axe 2 : RENFORCEMENT DE LA QUALITÉ DE LA POPULATION ACTIVE ET PROMOTION DU BIEN ETRE	P4 : Programme d'Amélioration de l'Accès aux Services Sociaux de Base (P2ASB)	18	28	444 900 000	791 900 000	56,18	43,2
	P5 : Programme d'Assainissement Protection de l'Environnement (PAPE)	10		347 000 000		43,82	
Axe 3 : RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES ACTEURS LOCAUX	P6 : Programme de Mise à Niveau des Acteur (PMNAL)	7		18 800 000	18 800 000	1,02	
Total			67	1 833 000 000			

Figure 8 : Répartition du PIL suivant les axes

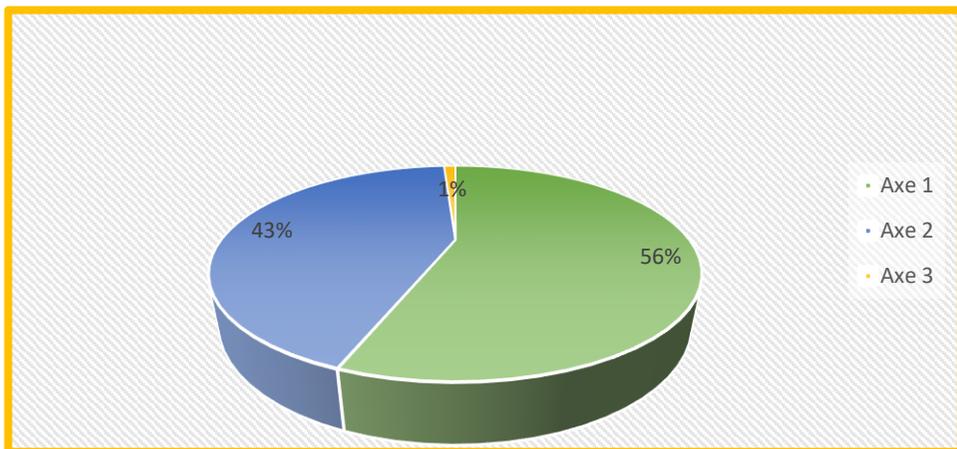


Figure 9 : Répartition du PIL suivant les programme

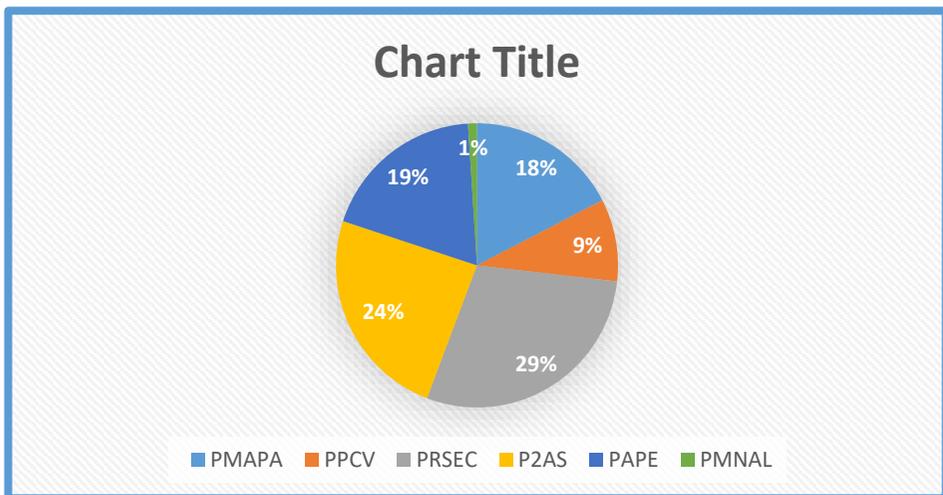
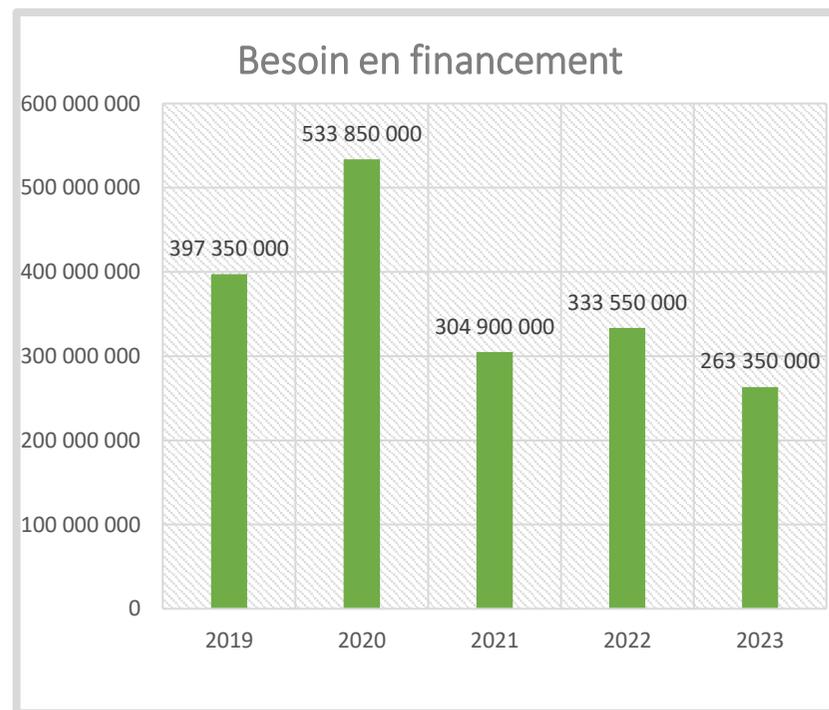


Tableau 13 : Répartition du PIL suivant les années

Année	Besoin en financement
2019	397 350 000
2020	533 850 000
2021	304 900 000
2022	333 550 000
2023	263 350 000

Figure 10 : Répartition du PIL suivant les années



4.2.2 DISPOSITIF ORGANISATIONNEL

Pour la bonne exécution du PDC, il est indispensable de définir un dispositif organisationnel adapté pour son financement, son exécution ainsi que son suivi-évaluation. Le Conseil Municipal qui en est le premier responsable, s'appuiera sur des moyens, des instruments et un cadre institutionnel. Pour ce dernier, il s'agit d'un Comité Technique Communal (CTC) composé comme suit ;

- ⇒ Le Président : Le Maire
- ⇒ Le Secrétaire : Le Président de la *Commission de Planification*
- ⇒ *Les membres : des élus locaux, des leaders d'OCB, des Chefs de STD ainsi que des personnes ressources.*

Il se réunit une fois par an, dans le cadre d'une revue annuelle, pour établir l'état d'avancement de la mise en œuvre des projets et programmes ainsi que le PIL dans sa globalité.

Leurs rôles et missions sont définis comme suit :

- **Phase préparatoire :**

Le CTC aura à faire une proposition technique de projets sur la base de fiches de projet pour les besoins d'un processus participatif et inclusif de budgétisation. Le Plan d'Investissement Annuel (PIA) ainsi obtenu fera l'objet d'un processus réglementaire de budgétisation par le Conseil communal sanctionné par son adoption en tant que budget de la Mairie. En parallèle sa seconde partie fera l'objet également de portage pour des OCB et PTF. Ce comité, sera éventuellement chargé des études approfondies des projets aboutissant à des documents approfondis de projet et au besoin, des dossiers de demande de financement. Aussi, ce comité a la charge de mettre en place un **système d'information et de communication**.

Le Maire et/ou le(s) OCB(s), sont chargés des procédures administratives et financières d'exécution des projets y compris les procédures de demande de financement le cas échéant.

- **Phase de réalisation :**

Le CTC est chargé des procédures de passation de marché qui seront validés par le Maire et/ou le(s) OCB(s). Ces entités sont chargées avec les bénéficiaires du suivi des projets en termes de *progression* afin d'analyser des gaps, proposer des réajustements et actualiser le système d'information et de communication.

- **Phase d'évaluation :**

Le CTR est chargé de l'évaluation en termes de **résultats** puis d'**impacts** afin d'estimer objectivement l'atteinte des objectifs cibles et rend compte au Maire qui en comparaison avec le compte de gestion l'intégrera dans le processus d'adoption du compte administratif. Par ailleurs, il rendra éventuellement compte aux OCBs. Le PIL également fera l'objet d'évaluation à mi-parcours ou finale en perspective de l'élaboration du PIL suivant.

4.2.3 STRATÉGIE DE MOBILISATION DES RESSOURCES

La réalisation des objectifs du PDC grâce à la bonne réalisation des projets et programmes prioritaires retenus dans le PIL nécessite la mobilisation d'énormes ressources financières internes comme externes. Or, la mobilisation des ressources est la principale difficulté de la commune. Ses fonds propres en l'occurrence la fiscalité locale connaît de réelles difficultés et blocages avec des montants récoltés qui tournent souvent autour de 10% des recettes globales. Sa marge de manœuvre est ainsi très limitée et les fonds d'appui de l'Etat (FDD et FC) demeurent insuffisants pour le financement du PIL.

Pour la mise en œuvre du plan, la commune devra user de deux stratégies :

⇒ Mobilisation des ressources propres ou internes à travers :

- L'élargissement de son assiette fiscale ;
- La mise en place d'un meilleur dispositif de recouvrement ;
- Le maintien du système d'élaboration du budget participatif afin de susciter les contreparties des bénéficiaires avec des cotisations des bénéficiaires directs ou participations en nature pour certains projets sous la forme d'investissement humain ou de mise à disposition matérielle (matières, infrastructure, équipement, ...) ;
- La promotion de l'investissement par les privés.

⇒ Recherche de Partenaires Techniques et Financiers à travers :

- Le parrainage de projets par les Ministères et/ou Agences ;
- La mise à contribution des ressortissants de la commune et de sa diaspora ;
- L'apport des partenaires au développement (Projets/Programme, ONG, bailleurs de fonds, ...).

Pour se faire un forum économique sera organisé afin de convaincre les parties prenantes du bien-fondé et la pertinence des projets et programmes. En outre, le Maire et les leaders d'OCB

procéderont continuellement à un travail de marketing territorial et de recherche de financement.
L'objectif étant d'atteindre au moins un taux de 50% à l'échéance du PIL.

ANNEXES

ANNEXE1 : PLAN D'INVESTISSEMENT LOCAL (PIL)

ACTION/PROJET	LOCALISATION	ECHEANCE					COUT UNITAIRE	COUT TOTAL	FINANCEMEN T	ACTEURS
		AN 1	AN 2	AN 3	AN 4	AN 5				
AXE 1 : AMÉLIORATION ET MODERNISATION DES CHAINES DE VALEUR AGRO-SYLVOPASTORALES										
P1 : PROGRAMME DE MODERNISATION DE L'AGRICULTURE ET LA PRODUCTION ANIMALE (PMAPA)										
OG1 : Hausser la production via une modernisation du système										
OS1.1 : Augmenter la production agricole										
Création de 4 blocs maraichers	commune	16 000 000	16 000 000	-	-	-	8 000 000	32 000 000	PRODAC ANIDA PAPSEN	GPF GIE
Formation sur les techniques culturales	Commune	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	PRODAC partenaires extérieurs et	Population GIE GPF
Acquisition de 40 semoirs	4 zones	2 600 000	-	-	-	-	65 000	2 600 000	DRDR, PAPSEN, SODAGRI, PACASEN	Population, commune
Acquisition de 4 batteuses	4 zones	4 800 000	4 800 000	4 800 000	4 800 000	-	4 800 000	19 200 000	SODAGRI	Commune population
Acquisition d'un Tracteur	Commune	15 000 000	-	-	-	-	15 000 000	15 000 000	ETAT, PAPSEN, SODAGRI, Coopérative PAKAO EST, émigrés	Commune Population
Acquisition de 4 Motoculteurs	1 par zone	5 000 000	5 000 000	-	-	-	2 500 000	10 000 000	Etat commune	Commune population
OS1.2 : Améliorer le système de l'élevage intensif										
Création de comité de vigilance contre les vols de bétail	Commune	300 000	-	-	-	-	300 000	300 000	Population, commune	Eleveurs Commune
Création de 3 parcours de bétails	Nimaya, Bassaf, Nimzath	300 000	-	-	-	-	300 000	300 000	Commune	Population, commune

Création de 4 forages pastoraux	4Zones	-	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	200 000 000	PUDC PTF	OFOR éleveurs
Renforcement des campagnes de vaccinations tous les 6 mois	Tous les villages	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	1 000 000	10 000 000	ISRA Etat	Service Technique de l'élevage
Mis en place de 4 abreuvoirs	Commune	1 200 000	-	-	-	-	300 000	1 200 000	PTF Etat	Commune éleveurs
Création de 8 abris avicoles	Commune	4 000 000	-	-	-	-	500 000	4 000 000	ONG PTF	
OS1.3 : Accéder à la production aquacole										
Aménagement de 3 site aquacole	Keur Habib,Bary,Soucouto to	7 000 000	7 000 000	7 000 000	-	-	7 000 000	21 000 000	Commune ANA PRODAC	Commune Population
Information et sensibilisation sur l'aquaculture	Tous villages	300 000	300 000	300 000	-	-	300 000	900 000	Commune Population	Chefs de village commune
TOTAL (PMAPA)	-	59 100 000	85 700 000	64 700 000	57 400 000	52 600 000		319 500 000		
P2 : PROGRAMME DE PROMOTION DES CHAINES DE VALEUR (PPCV)										
OG2 : Mettre en place un système de valorisation de la production agricole										
OS2.1 : Améliorer le système de collecte des produits										
Construction de 4 magasin de stockage	4 Zones	8 000 000	8 000 000	-	8 000 000	8 000 000	8 000 000	32 000 000	Etat, COMMUNE, PRODAC, PUMA, PUDC	Commune Population chefs de village
OS2.2 : Favoriser la valorisation des produits récoltés										
Acquisition de 28 moulins céréaliers	Tous les villages	18 200 000	18 200 000	-	18 200 000	18 200 000	2 600 000	72 800 000	Etat ONG Commune	Population GIE GPF
Création d'unité de transformation de produits agricoles		-	10 000 000	-	-	-	10 000 000	10 000 000	Etat ONG Commune	GPF GIE
Création de 2 unités de transformation laitière	Koussy	-	1 500 000	1 500 000	-	-	1 500 000	3 000 000	KAWOLORON G Etat	GIE GPF Population
Mise en place d'une chambre froide	Koussy	-	-	-	5 000 000	-	5 000 000	5 000 000		
OS2.3 : Développer une meilleure chaine de distribution										
Mise en place d'un marché permanent	Koussy	40 000 000	-	-	-	-	40 000 000	40 000 000	Etat Commune PTF AGETIP Partenaires	Commune Population

									extérieurs	
Mise en place d'un marché hebdomadaire	Bary Soucoutoto Koussy	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	-	3 000 000	9 000 000	Commune Etat	Population GIE GPF
TOTAL (PPCV)		69 200 000 000	40 700 000	4 500 000	31 200 000	26 200 000		171 800 000		
P3 : PROGRAMME DE RENFORCEMENT DES SERVICES ENERGETIQUES ET DE LA COMMUNICATION (PRSEC)										
OG3: Amélioration des secteurs transversaux d'appui à la production										
OS3.1 : Renforcement et intensification des services énergétiques										
Intensification et élargissement du réseau électrique de la SENELEC	Tous les villages	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000	Energie Air, Etat SENELEC AZER	Population Commune
Augmentation des poteaux électriques	Tous les villages	-	15 000 000	15 000 000	-	-	15 000 000	30 000 000	SENELEC PTF Commune immigrés	Population, commune
Raccordement à la haute tension		10 000 000	-	-	-	-	10 000 000	10 000 000	Immigré, SENEL EC AZER	Population, Commune
OS3.2 : Amélioration des réseaux de la communication										
Implantation des antennes téléphoniques	Les 4 zones	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000	40 000 000	Opérateurs téléphoniques PTF	
Extension du réseau téléphonique	Toutes les zones	-	3 500 000	3 500 000	-	-	3 500 000	7 000 000	Orange, Expresso, Tigo PTF	Mairie Population
Construction d'une gare routière	Keur Habib	-	-	-	40 000 000	-	40 000 000	40 000 000	Etat, Commune AGETIP	Mairie Population
Réhabilitation et création de piste de production	Axe 1(Koussy-Médina fass) Axe2 (Koussy- Nimaya-Bary-Babira-Talto) Axe 3 (Koussy-Darhouda-Alabatou-Sankouya-Néma)		100 000 000				100 000 000	100 000 000	Etat, AGETIP, EIFFAGE, Commune	Population Commune
Installation d'une radio communautaire	Koussy	-	24 000 000	-	-	-	24 000 000	24 000 000	USAID, World EDUCATION	Population chefs de village, Mairie
OS3.3: Mise en place d'un système										

d'accompagnement financier										
Appui à l'implantation d'une caisse de microfinance	Koussy	-	20 000 000	-	-	-	20 000 000	20 000 000	Commune, comité du village, SFD	GIE,GFP,Mairie,population
Mise en place d'un fonds de garantie	Tous les villages	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	10 000 000		
TOTAL PRSEC	-	72 000 000	224 500 000	80 500 000	102 000 000	52 000 000		531 000 000		
TOTAL AXE 1= (PMAPA)+(PPCV)+(PRSEC)	-	200 300 000	350 900 000	149 700 000	190 600 000	130 800 000		1 022 300 000		
AXE 2 : RENFORCEMENT DE LA QUALITE DE LA POPULATION ACTIVE ET PROMOTION DU BIEN-ETRE										
P4 : PROGRAMME D'AMELIORATION D'ACCES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE (P2ASB)										
OG4 : Renforcement de la capacité des infrastructures sociales de base										
OS4.1 : Améliorer les structures éducatives										
Clôture de 11 écoles	Toutes les écoles non clôturées	16 500 000	16 500 000	16 500 000	11 000 000	-	5 500 000	60 500 000	Etat PTF Conesil départemental	commune CGE IEF
Construction d'une école maternelle	Koussy	16 500 000	-	-	-	-	16 500 000	16 500 000	Etat UNICEFWorlde Vision ONG	Commune Population IEF
Résorption de 13 abris provisoire en salles de classes équipées	Toutes les écoles	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	4 000 000	4 000 000	52 000 000	UNICEF Commune Etat	APE IEF CGE
Mise en place de 13 cantines scolaires	Toutes les écoles	13 500 000	13 500 000	13 500 000	13 500 000	4 500 000	4 500 000	58 500 000	Etat,PAM,UNIC EF	APE CGE Commune population
Construction d'un lycée	Koussy	-	39 000 000	-	-	-	39 000 000	39 000 000		
Mise en place de blocs d'hygiène latrine dans les écoles	Toutes les écoles	400 000	400 000	400 000	400 000	400 000	200 000	2 000 000	PEPA-UE Etat	CGE Commune APE
OS4.2 : Avoir une meilleure couverture médicale										
Acquisition d'une ambulance	Koussy	10 000 000	-	-	-	10 000 000	10 000 000	20 000 000	Etat, ONG, partenaires extérieurs	MSAS émigrés Commune
Création de logement sage-femme	Koussy						5 500 000	5 500	Etat, commune	commune

		5 500 000	-	-	-	-		000		
Réaménagement et élargissement du Poste de santé	Koussy	3 500 000	-	-	-	-	3 500 000	3 500 000	Etat, commune	Commuen ICP
Amélioration santé-nutrition enfant de 0-6ans	commune	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	IPAR, Etat, commune, USAID,CLM UNICEF	Population chefs de village ICP
Construction de 5 cases de santé	Bary,Babira ,Soucoutoto,Bassaf,Sankouya	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	12 000 000	60 000 000	Commune,Etat,partenaire extérieur	Commune
OS4.3 : Promouvoir l'accès aux services de premières nécessités et du bien-être										
Rendre fonctionnel le château d'eau	Koussy	20 000 000	-	-	-	-	20 000 000	20 000 000	ASUFOR,PEPA M-UE,ETAT	Etat,population Mairie
Installation de 28 bornes fontaine	Tous les villages							-		
Accès à une adduction d'eau courante	Commune	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	15 000 000	Etat ,commune,S ONES,SDE	Commune Population
Fonçage de 6 puits modernes	Bassaf,Darsalam Boudié,Néma,Darsalam UC2,Alab,Kouynala	3 650 000	3 650 000	7 300 000	3 650 000	3 650 000	3 650 000	21 900 000	Etat,commune,UNICEF,PAPSEN	
Installation d'un espace omnisport	Koussy	-	-	-	7 500 000	-	7 500 000	7 500 000	Commune, Etat	
Aménagement d'un espace public	Koussy	-	3 000 000	-	-	-	3 000 000	3 000 000	Commune Etat	
Clôture de 28 terrains	commune	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000	30 000 000	Commune Etat	Commune,poulation
TOTAL (P2AS)	-	128 550 000	115 050 000	76 700 000	75 050 000	49 550 000		444 900 000		
P5 : PROGRAMME D'ASSAINISSEMENT ET DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (PAPE)										
OG5 : Mise en place d'un dispositif d'Assainissement et une meilleure préservation de l'environnement										
OS5.1 : Promouvoir l'assainissement du cadre de vie										

création d'un CETOM	Tous les villages	-	-	-	-	15 000 000	15 000 000	15 000 000	Commune émigrés Etat	
Dotation de matériel de nettoyage	28 villages	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	Commune	
Construction de latrines modernes	20 dans la zone centre et 10 pour chacune des trois autres zones	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	2 200 000	220 000	11 000 000	Commune, PEPAM-UE	Commune population chef de villag:PTF
OS5.2 : Protéger l'environnement et les ressources naturelles										
Création de parcs écologique	Bary	-	-	10 000 000	-	-	10 000 000	10 000 000	Etat, Banque Mondiale	MEDD
Création de digue anti-sel	Nimzath,Bassaf,Bary ,Nimaya,Bouchra,Tal to	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	50 000 000	250 000 000	Etat, PAPSEN,INP	Commune Population Chefs de village
Campagnes de reboisement	Commune	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	1 000 000	5 000 000	PTF Commune	Service technique Eaux et forêt
Création de brise vents	Commune	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000	Commune PTF	Population Eaux et forêts
Création de pare feu	Commune	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	Etat Commune PTF	
Renforcement des paratonnerres	Commune							-		
Protection et enrichissement des sols	Tous les villages	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	5 000 000	25 000 000	Etat commune PTF	
TOTAL (PAPE)	-	64 400 000	64 400 000	74 400 000	64 400 000	79 400 000		347 000 000		
TOTAL AXE 2 = (PACAS)+(PAPE)	-	192 950 000	179 450 000	151 100 000	139 450 000	128 950 000		791 900 000		
AXE3 : RENFORCEMENT DE CAPACITÉ DES ACTEURS LOCAUX										
P6 : PROGRAMME DE MISE À NIVEAU DES ACTEURS LOCAUX (PMNAL)										
OG6 : Hausser le niveau et les capacités des acteurs locaux de développement										
OS6.1 : Former les élus locaux										
Formation et renforcement de capacité des élus locaux 3 sessions	Koussy	-	300 000	-	300 000	-	300 000	600 000	Etat commune	
Renforcement de capacité des Agents Communautaires de Santé	Koussy	500 000	-	500 000	-	-	500 000	1 000 000	Commune Conseil départemental	ICP Commune

Développement du marketing territorial	Commune	400 000	-	400 000	-	400 000	400 000	1 200 000	Commune Conseil départemental	Conseil municipal
Affectation de 4 agents vétérinaires	4 Zones	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	1 800 000	9 000 000	Commune Conseil départemental	Eleveurs Commune Chefs de village
OS6.2 : Renforcement de capacité des Organisations Communautaires de Base										
Formaliser les GIE	tous les villages	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	300 000	1 500 000	Etat Commune SFD	Population PTF Commune
Promotion de l'installation de SFD	Koussy Keur Habib	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	500 000	2 500 000	PTF Commune	OCB SFD
Former les acteurs des GIE et GPF	Tous les villages	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	600 000	3 000 000	PTF Commune	GIE GPF Commune Population
TOTAL (PMNAL)	-	4 100 000	3 500 000	4 100 000	3 500 000	3 600 000		18 800 000		
TOTAL AXE 3 = (PMNAL)	-	4 100 000	3 500 000	4 100 000	3 500 000	3 600 000		18 800 000		
TOTAL PIL	-	397 350 000	533 850 000	304 900 000	333 550 000	263 350 000		1 833 000 000		

FICHES DE PROJET

Titre du projet	Création de 4 blocs maraichers	
Localisation	Les quatre (04) zones : Koussy,Bary,Soucoutoto et Keur-Habib	
Description sommaire du projet	Le projet consiste à créer quatre (04) périmètres maraichers localisés dans les zones.	
Axe concerné	AXE1	
Programme concerné	PMAPA	
Objectifs poursuivis	Favoriser la production de légumes et renforcer le panier ménager	
Mode de gestion envisagé	Mise en place d'un dispositif de gestion et de surveillance par l'équipe municipale	
Cibles	Population Totale : GIE, GPF,agriculteurs	
Coût du projet	32 000 000 000	
Contributions financières attendues		
Nom du PTF	Montant	%
ETAT	17 280 000	54%
COMMUNE	5 440 000	17%
PAPSEN	9 280 000	29%

Titre du projet	Construction de magasins de stockage	
Localisation	Les quatre (04) zones : Koussy,Bary,Soucoutoto et Keur-Habib	
Description sommaire du projet	Le projet consiste à construire trois (04) magasins de stockage de produits locaux ; ce qui permettra aux agriculteurs de faciliter la collecte et la conservation de la production de la commune.	
Axe concerné	AXE1	
Programme concerné	PPCV	
Objectifs poursuivis	Conserver et rationaliser la production agricole dans chaque zone de la commune	
Mode de gestion envisagé	Mise en place d'un dispositif de gestion et de surveillance par l'équipe municipale	
Cibles	Population Totale : GIE, GPF,agriculteurs	
Coût du projet	32 000 000 000	
Contributions financières attendues		
Nom du PTF	Montant	%
ETAT	17 280 000	54%
COMMUNE	5 440 000	17%
PAPSEN	9 280 000	29%

Titre du projet	Construction de magasins de stockage	
Localisation	Les quatre (04) zones : Koussy,Bary,Soucoutoto et Keur-Habib	
Description sommaire du projet	Le projet consiste à construire trois (04) magasins de stockage de produits locaux ; ce qui permettra aux agriculteurs de faciliter la collecte et la conservation de la production de la commune.	
Axe concerné	AXE1	
Programme concerné	PPCV	
Objectifs poursuivis	Conserver et rationaliser la production agricole dans chaque zone de la commune	
Mode de gestion envisagé	Mise en place d'un dispositif de gestion et de surveillance par l'équipe municipale	
Cibles	Population Totale : GIE, GPF,agriculteurs	
Coût du projet	32 000 000 000	
Contributions financières attendues		
Nom du PTF	Montant	%
ETAT	17 280 000	54%
COMMUNE	5 440 000	17%
PAPSEN	9 280 000	29%

Titre du projet :	Construction et équipement d'un Lycée	
Localisation :	Koussy	
Description sommaire du projet :	Ce projet compte construire un Lycée à Koussy pour accueillir les élèves du moyen de ladite localité et ses environnants	
Axe concerné :	Axe 2	
Programme concerné :	P2AS	
Objectifs poursuivis	Construire un Lycée à Koussy pour faciliter un meilleur accès au cycle et réduire le taux d'abandon par manque d'hébergement.	
Mode de gestion envisagé	Un CGE en rapport avec les APE se chargera de l'entretien du CEM	
Cibles	Elèves, CGE, APE	
Coût du projet	39 000 000	
Contributions financières attendues		
Nom du PTF	Montant	%
CONSEIL DEPARTEMENTAL	7 800 000	20%
UNICEF	15 600 000	40%
ETAT	15 600 000	40%